



Raiffeisen Suisse

Rapport de gestion

2012

RAIFFEISEN

Raiffeisen Suisse

Sommaire

Rapport de gestion 2012

2 Avant-propos

4 Organigramme

4 Organigramme de Raiffeisen Suisse

6 Marche des affaires

- 6 Rapport sur la marche des affaires
- 10 Rapport de rémunération
- 16 Bilan
- 17 Compte de résultat
- 18 Affectation du bénéfice
- 18 Tableau de financement

20 Annexe aux comptes annuels

- 20 Commentaires
- 32 Informations sur le bilan
- 45 Informations sur les opérations hors bilan
- 48 Informations sur le compte de résultat
- 50 Rapport de l'organe de révision
- 52 Bilan – Aperçu sur 5 ans
- 53 Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans

Avant-propos

Bases saines, durabilité et engagement



Raiffeisen, troisième groupe bancaire de Suisse, a connu un exercice 2012 réjouissant. L'afflux continu de fonds de la clientèle témoigne de la grande confiance des clientes et clients dans le Groupe Raiffeisen. Tous ceux qui ont contribué à ce succès peuvent en être fiers.

L'activité bancaire est en pleine mutation: la pression accrue sur les marges, les réglementations, les nouveaux besoins de la clientèle et le progrès technologique bouleversent le secteur financier. De nouvelles règles régissent les relations clients et les canaux de distribution: plus que jamais, les banques doivent agir de manière transparente et durable. Les médias sociaux donnent en outre de plus en plus de poids à l'opinion publique et sont désormais un élément incontournable dans le monde des affaires. Cette situation pose de nouvelles exigences au secteur financier, obligeant les entreprises à réorienter leurs modèles d'affaires et à les ancrer dans la société.

A gauche: Johannes Rüegg-Stürm,
président du Conseil d'administration
du Groupe Raiffeisen

A droite: Pierin Vincenz,
président de la Direction
du Groupe Raiffeisen

En tant que société coopérative, Raiffeisen est synonyme de sécurité et de proximité avec la clientèle. Elle obtient régulièrement les meilleures notes en termes de sympathie. Avec le rating Aa2 qu'elle a reçu de Moody's, Raiffeisen fait toujours partie des banques les mieux notées au monde. Cela démontre que les orientations stratégiques adoptées ont fait leur preuve. Avec une croissance qualitative, une hausse de sa productivité et une culture d'entreprise unique, Raiffeisen continue de convaincre sur le plan économique.

Le rachat de Notenstein Banque Privée SA, désormais filiale à 100% de Raiffeisen Suisse, est l'un des événements marquants de 2012. Il nous a permis d'une part de développer nos compétences et, d'autre part, de diversifier davantage encore nos activités en complément des opérations hypothécaires, d'épargne et de placement déjà très fortes.

Le supplément au rapport de gestion «Engagement pour la Suisse» montre la solidité de notre position sur le marché national. En Suisse, près d'un adulte sur deux et une entreprise sur trois ont une relation avec Raiffeisen. Nos 1,8 million de sociétaires constituent une base solide. De plus, une hypothèque sur quatre est accordée par une Banque Raiffeisen et nous gérons au total un cinquième de tous les avoirs d'épargne et de placement. Nous sommes par ailleurs un employeur important dans les régions tant urbaines que rurales.

Par sa structure coopérative, Raiffeisen accorde depuis toujours une place centrale à la responsabilité sociale. Aussi, nous sommes-nous concentrés durant l'exercice sous revue sur une question d'une importance capitale pour l'économie suisse: l'avenir des PME. En effet, dans les prochaines années, de très nombreuses petites et moyennes entreprises devront trouver un successeur. En créant la fondation pmeNEXT, nous mettons à disposition un interlocuteur neutre pour l'élaboration de solutions judicieuses avec les cédants et les repreneurs. Nous nous engageons ainsi pour le maintien de la diversité des entreprises suisses tout en renforçant un secteur opérationnel à fort potentiel.

En résumé, durant l'exercice 2012, Raiffeisen est restée fidèle à elle-même tout en continuant d'avancer. Nous nous développons avec prudence et discernement pour renforcer sans cesse notre position sur le marché et notre réputation. Nous sommes heureux de poursuivre avec vous sur cette voie.



Johannes Rüegg-Stürm
Président du Conseil d'administration
du Groupe Raiffeisen



Pierin Vincenz
Président de la Direction
du Groupe Raiffeisen

ORGANIGRAMME DE RAIFFEISEN SUISSE

Conseil d'administration

Johannes Rüegg-Stürm (président), Philippe Moeschinger (vice-président), Rita Fuhrer, Angelo Jelmini, Anne-Claude Luisier, Daniel Lüscher¹, Urs Schneider, Christian Spring¹, Franco Taisch, Edgar Wohlhauser, Werner Zollinger

Président de la Direction Pierin Vincenz²



¹ Dépendant au sens de la circulaire FINMA 2008/24 Cm 20–24

² Membre de la Direction

³ Membre de la Direction élargie

Secrétariat général Pius Horner**IT & Operations**Damir Bogdan²**Systèmes Business**
Beat Monstein**Exploitation IT**
Christian Lampert**Front Services**
Adrian Töngi**Finances**Marcel Zoller²**Accounting**
Paolo Arnoffi**Controlling**
Christian Poerschke**Gestion des risques du Groupe**
Beat Hodel³**Gestion des risques de crédit**
Daniel Tönz**Projets**
Marcel Zuberbühler**Programme DIALBA**
Rudolf J. Kurtz**Révision interne**

Kurt Zobrist

Révision interne BR, Saint-Gall
Sabine Bucher**Révision interne, BR Dietikon**
Räto Willi**Révision interne, BR Lausanne**
Jean-Daniel Rossier**Révision interne, BR Bellinzona**
Katia Carobbio**Révision interne**
Raiffeisen Suisse
Roland Meier**Révision interne ICT**
Markus Hug

Marché des affaires

Important excédent de liquidité grâce à l'afflux réjouissant de fonds de la clientèle dans le Groupe

L'important excédent de liquidité des Banques Raiffeisen, la croissance honorable des succursales, le niveau très bas des taux, la contribution à la consolidation de la Caisse de retraite et le volume de projets élevé ont eu un impact tant sur le bilan que sur le compte de résultat.

Sur l'exercice 2012, Raiffeisen Suisse affiche un bénéfice annuel de 35,1 millions de francs. Le total du bilan a augmenté de 1,6 milliard de francs pour atteindre 32,3 milliards. Des transferts importants ont été opérés dans le bilan.

Aucun événement ayant une incidence significative sur le résultat de l'exercice n'est intervenu après la date d'établissement du bilan.

COMPTE DE RESULTAT

Le produit d'exploitation de 528,4 millions de francs est en léger recul par rapport à l'exercice précédent (-1,5%). Dans la situation de marché difficile, le résultat sur intérêts a diminué de 16,3 millions de francs (-12,5%), tandis que le résultat des opérations de commissions (+8,0%) et le résultat des opérations de négoce (+21,3%) ont évolué positivement.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 38,2 millions de francs (+8,3%), dont 23,2 millions de francs pour la contribution à la consolidation de la Caisse de retraite.

Produits de l'activité bancaire ordinaire

Le résultat des opérations d'intérêts (annexe 20) a diminué de 16,3 millions de francs et s'élève à 114,5 millions. Si le résultat de la trésorerie est en recul, surtout à cause de l'emprunt de rang subordonné émis fin 2011, les succursales ont augmenté de 3,5 millions de francs leur contribution au résultat par rapport à l'exercice précédent grâce à une gestion du bilan efficace et à une hausse du volume d'affaires.

Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service (annexe 21) a progressé de 8% par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 88 millions de francs. Le produit des commissions issu des opérations de crédit est en forte hausse (+2,1 millions), à 7,9 millions de francs. Le produit des opérations sur titres et de placement a reculé de 7,9% en raison d'une baisse des volumes et s'établit à 44,6 millions de francs. Les autres prestations de service, à 66 millions de francs, restent au niveau de l'exercice précédent. La diminution du volume des opérations sur titres et du nombre de dépôts a occasionné une réduction des charges de commissions, qui sont ainsi passées à 30,5 millions de francs.

Raiffeisen Suisse a réalisé en 2012 un bon résultat des opérations de négoce de 57,9 millions de francs (annexe 22), une performance qui, cette année encore, est attribuable pour l'essentiel au négoce des devises, billets et métaux précieux. Le négoce de taux enregistre également un résultat réjouissant. Les conditions de marché difficiles ont entraîné un résultat négatif pour le négoce d'actions.

Les autres résultats ordinaires ont connu une baisse de 8,5 millions pour s'établir à 268,1 millions de francs. Le produit des dividendes des participations stratégiques est en recul d'environ 2 millions de francs pour l'exercice sous revue, d'où la baisse de 8,2% du produit des participations à 22,4 millions de francs. Outre les produits provenant des prestations comptabilisées individuellement, le poste des autres produits ordinaires

(annexe 23) comprend les contributions que versent les Banques Raiffeisen pour les prestations collectives et stratégiques fournies par Raiffeisen Suisse. Le produit des prestations informatiques pour les sociétés du Groupe s'est élevé à 56,6 millions de francs pour l'exercice sous revue, soit 24,8% de moins que durant l'exercice précédent. De même, le produit des prestations collectives et stratégiques aux Banques Raiffeisen est en recul de 3 millions de francs (-5,8%). Les autres prestations de service individuelles aux sociétés du Groupe restent au niveau de l'exercice précédent avec 88,9 millions de francs. Désormais, les prestations de tiers imputées pour des projets du Groupe sont reportées, à leur montant brut, dans les autres produits ordinaires et les autres charges d'exploitation. Elles ont représenté, avec les prestations propres, 69,8 millions de francs pendant l'exercice écoulé, ce qui est du même ordre que durant l'exercice précédent. Les dépenses pour l'achat de l'infrastructure informatique des Banques Raiffeisen figurent dorénavant dans les autres charges ordinaires avec l'ajustement de valeur des immobilisations financières lié au marché. Auparavant, elles apparaissaient dans les charges d'exploitation. Les autres charges ordinaires se sont élevées à 18,3 millions de francs, dont 13,4 millions de charges de marchandises pour l'informatique des Banques Raiffeisen.

Charges d'exploitation

Les charges de personnel (annexe 24) se sont montées à 326,3 millions de francs, ce qui représente une hausse de 8,6% ou de 25,9 millions de francs. Cette hausse résulte d'une part de la contribution exceptionnelle de l'employeur de 23,2 millions de francs pour le financement des nouvelles bases techniques de la Caisse de retraite et, d'autre part, de l'augmentation des effectifs de 22,7 unités de personnel, soit 1,3%. Les augmentations de salaire ont été en moyenne de 1,4%.

Les autres charges d'exploitation (annexe 25) ont augmenté de 12,4 millions (+7,7%) pour s'établir à 173,9 millions de francs. 5,4 millions de francs (+34,6%) de plus que durant l'exercice précédent ont été consacrés aux mesures de sponsoring et de publicité. L'achat de matériel informatique pour les Banques Raiffeisen est désormais comptabilisé dans les autres charges ordinaires. Les autres charges d'exploitation pour l'infrastructure informatique ont de ce fait diminué de 59,9%, passant à 46,5 millions de francs. Par ailleurs, les coûts et produits relatifs aux projets facturés aux Banques Raiffeisen sont maintenant comptabilisés en valeur brute. Les charges pour frais de conseil et collaborateurs externes des projets ont donc entraîné une augmentation de 28,7 millions de francs du poste Autres charges d'exploitation.

Amortissements sur l'actif immobilisé

Des amortissements de 3 millions de francs (contre 57,9 millions pour l'exercice précédent) ont été effectués sur les participations. Les amortissements sur les immobilisations corporelles (annexe 4) ont légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent (+2,5 millions de francs, soit +6%) pour atteindre 43,6 millions de francs. Les amortissements extraordinaires à caractère de réserve sont restés au niveau de l'exercice précédent avec 2,5 millions de francs.

Correctifs de valeur, provisions et pertes

Le poste «Correctifs de valeur, provisions et pertes» a reculé de 11,8 millions de francs pour atteindre 1,8 million de francs. Ces charges résultent pour l'essentiel de dommages liés aux cartes.

Résultat extraordinaire et impôts

Le produit extraordinaire (annexe 26) de 57,1 millions de francs comprend la réévaluation des participations stratégiques dans Vontobel Holding SA et Helvetia Holding SA au maximum jusqu'à leur valeur d'acquisition,

pour un montant total de 56,5 millions de francs. Les charges fiscales se sont élevées à 1,7 million de francs pendant l'exercice sous revue.

Bénéfice annuel

Le bénéfice annuel s'élève à 35,1 millions de francs.

BILAN

Le bilan de Raiffeisen Suisse reflète les exigences multiples auxquelles l'organisation doit faire face compte tenu de sa position centrale au sein du Groupe Raiffeisen. Raiffeisen Suisse exploite, dans plusieurs villes suisses d'une certaine importance, des succursales bancaires offrant des prestations comparables à celles des Banques Raiffeisen. Elle fournit en outre les prestations d'une banque centrale à l'ensemble du Groupe et en tant qu'organe intermédiaire central, elle est entre autres responsable de la gestion des liquidités, du refinancement et de la couverture des risques de fluctuation des taux sur une base consolidée. Ainsi, la situation de liquidité des Banques Raiffeisen à court terme, qui découle de la différence entre l'accroissement des fonds de la clientèle et celui des prêts et crédits, influe directement sur le total et la structure du bilan de Raiffeisen Suisse. En raison des transferts, pour certains considérables, effectués dans le bilan au cours de l'exercice écoulé, le total du bilan de Raiffeisen Suisse a augmenté de 1,6 milliard de francs, atteignant 32,3 milliards.

Les dispositions légales sur les liquidités ont été à tout moment respectées sur une base consolidée.

Créances et engagements envers les Banques Raiffeisen

Raiffeisen Suisse avait fin 2012 un engagement net envers les Banques Raiffeisen de 3,4 milliards de francs (contre 1 milliard lors de l'exercice précédent). Cela est dû au fort afflux de fonds de la clientèle enregistré par

les Banques Raiffeisen. Pour satisfaire aux exigences légales de liquidités, les Banques Raiffeisen détiennent des avoirs sur des comptes bloqués pour un montant de 7,2 milliards de francs.

Créances et engagements envers d'autres banques

Le volume des opérations interbancaires a augmenté en 2012. En particulier, les créances ont présenté fin 2012 un solde supérieur de 26% à celui de l'exercice précédent. L'engagement net s'est réduit de 1,5 milliard de francs pour s'établir à environ 1,4 milliard. Les prêts et crédits non couverts sur le marché interbancaire se limitent pour la plupart à des durées n'excédant pas un mois. En raison des faibles taux, le marché repo s'est pratiquement effondré.

Prêts et crédits à la clientèle

Les prêts et crédits à la clientèle ont globalement augmenté de 663,9 millions de francs (+9%) pendant l'exercice sous revue pour s'établir à 8 milliards de francs. Les succursales ont enregistré une hausse de 540,1 millions de francs (+8,5%) de leur volume de prêts et crédits, qui atteint 6,9 milliards de francs. La rubrique prêts et crédits inclut, en outre, les prêts à court terme octroyés par la Banque centrale à des clients institutionnels, les prêts aux grandes entreprises ainsi que les opérations de leasing de biens d'investissement.

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les portefeuilles destinés au négoce ont augmenté de 197,4 millions de francs, soit 12,4%, pour s'établir à 1,8 milliard de francs durant l'exercice sous revue (pour la répartition des portefeuilles destinés au négoce, voir l'annexe 2). Le portefeuille de titres de créances cotés en bourse a augmenté de 260,2 millions de francs pour atteindre 891,1 millions, celui de métaux précieux s'est réduit de 39,6 millions à 877,6 millions de

francs. Les exigences en matière de fonds propres pour couvrir les risques de marché du portefeuille de négoce sont spécifiées à la page 25.

Immobilisations financières

Le portefeuille de titres entrant dans les immobilisations financières (annexe 2), principalement composé d'obligations de premier ordre, est géré conformément aux exigences légales et aux objectifs internes en matière de liquidités. La valeur comptable du portefeuille a baissé de 1,3 milliard de francs pour s'inscrire à 3,6 milliards.

Participations

Les principales participations sont énumérées aux annexes 3 et 4. Durant l'exercice sous revue, Raiffeisen Suisse a investi près de 595 millions de francs dans des participations. Le prix d'achat pour la reprise de Notenstein Banque Privée SA s'est monté à 577 millions de francs. Le goodwill acquis s'élève à 155 millions de francs, soit 0,75% des actifs, auxquels s'ajoutent 33 millions de francs pour les provisions pour impôts latents. Le montant restant, soit 389 millions de francs, correspond à la valeur intrinsèque, qui se compose des capitaux propres et des réserves latentes. 18 millions de francs ont été investis dans d'autres participations. Grâce à un échange d'actions et à la cession de 40% de la participation dans PME Capital SA, une participation de 60% dans Investnet AG a pu être acquise. La valeur comptable des deux participations stratégiques Vontobel Holding SA et Helvetia Holding SA a pu être augmentée de 56,5 millions de francs jusqu'à leur valeur d'acquisition après un fort redressement des cours au deuxième semestre.

Immobilisations corporelles

Durant l'exercice sous revue, le volume d'investissement s'est élevé pour les biens immobiliers (annexe 4) à 3,4 millions de francs, dont 2,4 millions pour les agences et 1 million dans divers bâtiments de la Banque situés

Raiffeisenplatz. 12,1 millions de francs ont été investis dans les autres immobilisations corporelles, dont environ 2,3 millions pour les travaux de transformation d'immeubles tiers et les aménagements des succursales et de leurs nouvelles agences. 9,7 millions de francs ont également été investis dans du matériel informatique neuf. Sous le poste «Autres» figurent les investissements dans les logiciels et licences informatiques pour un montant de 18,8 millions de francs.

Fonds de la clientèle

Durant l'année écoulée, les fonds de la clientèle ont augmenté de 6,5% (+480,1 millions de francs) pour atteindre 7,8 milliards. Dans les succursales, le montant des fonds de la clientèle a progressé de 302,2 millions, soit 6,0%, à 5,4 milliards de francs.

Emprunts et prêts sur lettres de gage

Suite à l'échéance du remboursement d'un emprunt de 250 millions en octobre, le volume du portefeuille a diminué à 3,6 milliards (annexe 9). Les engagements envers la Banque des lettres de gage ont enregistré une hausse nette de 337,3 millions, à 2,07 milliards de francs. Alors que le montant des remboursements s'établissait à 467,5 millions, les nouvelles souscriptions ont atteint 804,8 millions de francs.

Correctifs de valeur et provisions

Les correctifs de valeur pour risque de défaillance (annexe 10) se sont réduits de 9 millions de francs et atteignent 30,7 millions. Alors que les nouvelles constitutions s'élevaient à 9,3 millions de francs, les dissolutions se sont montées à 9,5 millions, avec extourne de 10 millions de pertes définitives. Durant l'exercice écoulé, des provisions pour restructuration de 1,5 million de francs ont été constituées via les charges de personnel. Lors de la détermination des correctifs de valeur pour risques de défaillance, les risques de perte attendus ont été évalués conformément

au rating interne tout en tenant compte des valeurs de couverture. Les provisions pour autres risques d'exploitation ont pu être réduites de 0,5 million de francs net.

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux de 289,7 millions de francs sont inchangées par rapport à l'exercice précédent. Sur la position totale de 289,7 millions de francs, 139 millions sont imposés (annexe 10).

Capitaux propres

Fin mars 2012, le capital social a été augmenté de 400 millions et se chiffre désormais à 850 millions de francs. Les capitaux propres s'établissaient à 1,3 milliard de francs à la fin de l'exercice sous revue.

Opérations hors bilan

Le total des engagements conditionnels (annexe 17) a diminué de 35,8 millions et s'établit à 367 millions de francs. Comme prévu, l'année 2012 a été marquée dans les courtes durées par un environnement de taux défavorable. Le volume du sous-jacent des instruments financiers dérivés (annexe 18) a donc augmenté de 36 milliards de francs pour atteindre 124,3 milliards. Les opérations de couverture pour le portefeuille bancaire ont augmenté de 4,2 milliards, à 38,3 milliards de francs. Cette hausse est due, pour l'essentiel, au développement des positions sur taux et devises. Les valeurs de remplacement positives et négatives s'établissent respectivement à 1 milliard de francs (exercice précédent: 1,1 milliard) et à 1,7 milliard de francs (exercice précédent: 1,8 milliard).

Les opérations fiduciaires se chiffrent désormais à 5,8 millions en baisse de 52,8 millions de francs.

RAPPORT DE REMUNERATION

Avoir un modèle d'indemnisation compétitif est pour Raiffeisen primordial afin de se positionner comme employeur attrayant. Le système de rémunération vise à attirer du personnel qualifié et à garder les collaborateurs talentueux. Les réalisations exceptionnelles sont reconnues et la performance individuelle encouragée. C'est là le seul moyen d'atteindre les objectifs stratégiques à long terme.

Le système de rémunération de Raiffeisen répond aux exigences déterminantes des lois, règles et prescriptions, en particulier aux dispositions de la circulaire 2010/1 «Systèmes de rémunération» de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés (FINMA), qui s'appliquent à Raiffeisen Suisse. La circulaire régit l'élaboration, l'instauration et la publication des systèmes de rémunération pour les sociétés de services financiers.

Révision par des experts indépendants
Raiffeisen a mandaté PricewaterhouseCoopers SA (PwC) d'évaluer en détail, d'un point de vue externe et objectif, le système de rémunération qu'elle avait mis en place en 2010. Depuis l'exercice 2007, PwC est également l'organe de révision au sens du Code des obligations pour l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, l'évaluation a été réalisée par des experts indépendants en consulting et qui ne gèrent sinon aucun autre mandat de révision. Le rapport de PwC a été intensément discuté par la Direction au cours du deuxième semestre de l'exercice sous revue et transmis à la Commission stratégique et d'indemnisation ainsi qu'au Conseil d'administration pour délibération et prise de décision.

Les modifications essentielles introduites suite au rapport de PwC consistent en une implication encore plus marquée de l'ensemble du Conseil d'administration dans le processus d'indemnisation dès 2013 ainsi qu'en une

transparence encore plus accrue dans le cadre du présent rapport de rémunération. Dans le même temps, d'autres constats essentiels viennent s'intégrer au processus de rémunération et au développement continu du système de rémunération de Raiffeisen Suisse.

Système de rémunération indépendant
Le modèle d'affaires coopératif de Raiffeisen est orienté vers l'évolution de l'entreprise à long terme. Au lieu d'être distribués, les bénéfices servent à consolider les capitaux propres, ce qui évite toute incitation à la prise de risques disproportionnés en vue de réaliser des rendements exceptionnels. Le profil de risque faible de Raiffeisen se traduit dans la politique de risque du Conseil d'administration, dans le système de limites, dans la proportion réduite d'opérations de négociation et dans les taux de correctifs de valeur extrêmement modestes.

Le faible profil de risque, la stabilité des produits et la tradition coopérative sont autant de raisons justifiant le recours à un système de rémunération autonome. Particularités de ce système: des rémunérations maximales («caps») plafonnées sont définies pour tous les groupes de porteurs de risque, la part des rémunérations variables est limitée et la rémunération globale est versée en espèces sous forme non différée. Pour Raiffeisen Suisse, le fait de plafonner les montants des rémunérations maximales (caps) apparaît bien plus efficace dans sa situation spécifique que de différer des parties de rémunération variable. Le faible profil de risque et la stabilité durable des produits résultant du modèle d'affaires de Raiffeisen constituent deux des facteurs déterminants qui justifient cette décision. Les plafonds sont également clairs, faciles à gérer et transparents, ce qui permet de tenir particulièrement compte d'un principe fondamental de la circulaire 2010/1 de la FINMA.

La politique de rémunération vise la constance. Aussi, le système de rémunération veille-t-il à une évolution stable des revenus et tient compte de la réussite durable. Le système de rémunération fixe et détaille la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction ainsi que les principes de base de la rémunération globale des collaborateurs de Raiffeisen Suisse. De plus, Raiffeisen Suisse formule des recommandations pour les Banques Raiffeisen.

Traitement particulier des porteurs de risques

Outre les sept membres de la Direction de Raiffeisen Suisse, le Conseil d'administration a défini un groupe de porteurs de risques supplémentaire: les collaborateurs du département Banque centrale qui ont accès au marché et peuvent y négocier des titres. Malgré les activités de négociation très modérées et le système de limites de portée générale, dont le respect est en permanence surveillé grâce aux organes indépendants exerçant des fonctions de contrôle, un traitement particulier de la rémunération variable de ces porteurs de risques est indiqué. Les porteurs de risques de la Banque centrale sont redéfinis chaque année, avant le début du processus de rémunération, et notifiés au responsable du secteur Human Resources Management par le responsable du département Banque centrale. En effet, leur nomination est validée par la Direction de Raiffeisen Suisse déjà à la demande de détermination du pool global des rémunérations variables. En 2012, ce groupe comptait 41 personnes (hors membres de la Direction).

Structuration du système de rémunération

Composition de la rémunération des collaborateurs

La rémunération de tous les collaborateurs (y compris les membres de la Direction et le responsable de la Révision interne) se compose des éléments suivants:

- rémunération fixe conforme au marché: la rémunération fixe est convenue individuellement. Elle se base sur une fonction clairement définie ainsi que sur les compétences et connaissances du collaborateur. De plus, elle doit être concurrentielle sur le marché. La totalité de la rémunération fixe est versée en espèces;
- rémunération variable modérée: la rémunération variable est basée sur la réussite durable du Groupe et l'évaluation de la performance de chaque collaborateur. Elle peut être mise en place pour toutes les fonctions, y compris celles de contrôle. Le Conseil d'administration ne perçoit aucune rémunération variable. La totalité de la rémunération variable est versée en espèces sous forme non différée;
- prestations salariales annexes: les prestations salariales annexes sont définies dans le cadre des règlements et directives en vigueur conformément aux standards de la branche.

Détermination de la rémunération fixe du Conseil d'administration et de la Direction

Les membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse sont rémunérés en fonction de leurs responsabilités et du temps investi. A l'intérieur de ce cadre, les membres ou dirigeants d'une commission et le président du Conseil d'administration perçoivent une rémunération supérieure.

La rémunération fixe des membres de la Direction et du responsable de la Révision interne est convenue en fonction de la valeur de la personne sur le marché, des exigences

du département attribué, de la responsabilité de direction et de l'âge. Cette rémunération fixe (hors contributions de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) ne peut excéder 1'200'000 francs.

Détermination du pool global des rémunérations variables

La détermination du pool global des rémunérations variables s'oriente à parts égales en fonction de l'évolution à long terme des critères suivants:

- évolution relative des bénéfices en comparaison du marché,
- évolution des fonds propres,
- évolution d'initiatives et projets stratégiques,
- évolution du besoin en capital économique par rapport aux fonds propres de base.

Rôle des organes exerçant des fonctions de contrôle

Dans le cadre du processus de rémunération, le responsable du secteur Gestion des risques du Groupe et le responsable du secteur Legal & Compliance prennent position et évaluent la situation de risque en se fondant sur les rapports de risque et compliance des douze derniers mois. Cette évaluation, qui inclut explicitement les risques de crédit, de marché, de liquidité et opérationnels comme classes de risque, est prise en compte lors de la détermination du pool global des rémunérations variables. Les mesures de risque utilisées à ce propos englobent la value at risk, les taux d'utilisation des limites mais aussi les révisions en suspens (développement et degré d'accomplissement). Toutes les mesures de risque intégrées sont complétées par une évaluation qualitative des organes compétents exerçant des fonctions de contrôle. Ainsi, l'évaluation de toutes les principales classes de risque est intégrée au processus de rémunération.

En approuvant les rapports de risque et compliance, le Conseil d'administration est réputé

informé de l'évolution des risques sur une base régulière et exhaustive conformément au profil de risque de Raiffeisen. La conscience des risques de toutes les parties prenantes s'en voit ainsi nettement renforcée. Les classes de risque qui n'ont pas été explicitement nommées (risques juridiques, risques de compliance et risques de réputation) sont traitées dans le cadre de l'évaluation des risques opérationnels et font en partie l'objet d'un examen qualitatif dans des rapports distincts (par ex. compliance reporting). Le risque de réputation notamment est traité comme étant un risque consécutif qui constitue toujours la suite de la survenue possible d'un autre risque. La gestion du risque de réputation doit par conséquent se concentrer sur le risque initial et ses incidences. Le dommage de réputation, à savoir le non respect en matière de compliance ou de droit constitue en l'occurrence un indicateur qui entre en compte dans l'évaluation de l'ampleur des dommages du risque initial. Dans le cadre de la mitigation, des stratégies de maîtrise adéquates sont déterminées, agissant en premier lieu sur le risque initial et en partie aussi sur les dommages consécutifs.

Attribution des rémunérations variables
Le Conseil d'administration ne perçoit aucune rémunération variable. La Commission stratégique et d'indemnisation décide de l'attribution de la rémunération variable aux membres de la Direction et au responsable de la Révision interne.

La rémunération variable des membres de la Direction et du responsable de la Révision interne (hors contributions de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) ne doit excéder deux tiers de la rémunération fixe. Les critères d'attribution individuelle de la rémunération variable aux membres de la Direction et au responsable de la Révision interne sont les suivants:

- la réalisation des objectifs personnels,

- l'évolution du bénéfice du Groupe Raiffeisen en comparaison au marché,
- la progression des initiatives et projets stratégiques,
- l'évolution du risque encouru.

La Direction détermine au cas par cas l'attribution de la rémunération variable à des collaborateurs nommément désignés, appartenant au département Banque centrale, qui ont accès au marché et peuvent y négocier des titres (porteurs de risques). La performance réalisée par la Banque centrale au regard du risque encouru sert de base. La Direction ou les supérieurs hiérarchiques compétents, conformément au règlement des compétences, décide(nt) de l'attribution de la rémunération variable aux autres collaborateurs. L'attribution individuelle est plus particulièrement basée sur la fonction et sur l'évaluation de la performance par le supérieur hiérarchique. Il n'existe ainsi aucune incitation à réaliser des résultats individuels à court terme en prenant des risques disproportionnés. Toute violation grave des directives peut conduire à une réduction voire à la suppression de la rémunération variable. Raiffeisen se positionne comme un employeur attrayant, ainsi les rémunérations variables dépassant 3'000 francs sont assurées auprès de Raiffeisen Caisse de retraite.

Les rémunérations sont structurées de telle sorte que les rémunérations variables des fonctions de contrôle ne dépendent en aucune manière des risques qu'elles contrôlent. Elles sont en grande partie à considérer comme gratifications au regard de leur montant (droit civil).

Gouvernance
Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse est responsable des points suivants:

- il promulgue la politique de rémunération sous la forme d'un règlement pour Raiffeisen Suisse et sous la forme de

- recommandations pour les Banques Raiffeisen;
- il approuve le rapport de rémunération qui lui est soumis chaque année par la Commission stratégique et d'indemnisation;
 - il vérifie sa politique de rémunération à intervalles réguliers ou dès lors qu'une vérification ou une modification apparaît nécessaire;
 - il charge annuellement la Révision interne ou externe de vérifier la structure et la mise en œuvre de sa politique de rémunération.

La Commission stratégique et d'indemnisation est responsable de l'exécution du règlement promulgué par le Conseil d'administration. Elle fixe notamment la hauteur du pool global des rémunérations variables. En outre, elle détermine la part fixe et la part variable de la rémunération des membres de la Direction et du responsable de la Révision interne. Dans le cadre du développement continu du règlement de rémunération, la Commission stratégique et d'indemnisation déléguera au Conseil d'administration ces compétences en 2013.

La Commission stratégique et d'indemnisation aborde les thèmes de rémunération lors de quatre séances par an. Le chapitre «Organes de Raiffeisen Suisse» informe sur la composition et les missions essentielles de la Commission stratégique et d'indemnisation.

Indemnités 2012

Somme des rémunérations globales

Au cours de l'exercice sous revue, Raiffeisen Suisse a versé des rémunérations globales (hors contributions de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) pour un montant de 239'041'471 francs. Les rémunérations dues (parts fixe et variable) pour l'exercice sous revue sont intégralement saisies dans les charges de personnel. Il n'existe aucune comptabilisation de rémunérations provenant d'exercices antérieurs ayant une incidence sur le résultat.

Au cours de l'exercice sous revue, la Commission stratégique et d'indemnisation a approuvé un pool global de rémunérations variables (hors contributions de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) pour Raiffeisen Suisse s'élevant à 35'800'957 francs. Il a été versé intégralement en espèces sous forme non différée. 1'788 personnes chez Raiffeisen Suisse ont bénéficié du pool global des rémunérations variables (exercice précédent: 1'782 personnes).

Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse en fonction en 2012 ont reçu pour l'exercice sous revue une indemnité d'un total de 1'157'600 francs. Cette indemnité couvre l'ensemble des primes et jetons de

en CHF	Rémunération globale	Part fixe	Part variable
Somme des rémunérations pour Raiffeisen Suisse*	239'041'471	203'240'514	35'800'957
Débits et crédits au cours de l'exercice sous revue résultant de rémunérations provenant des exercices antérieurs et ayant une incidence sur le résultat	0	0	0
Total des rémunérations versées aux membres de la Direction*	9'038'185	6'011'246	3'026'939
(hors contributions de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle)	(7'868'513)	(5'194'246)	(2'674'267)
Somme des rémunérations versées aux autres porteurs de risque (hors membres de la Direction)*	9'262'384	6'562'384	2'700'000

* hors contributions de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle

présence. L'indemnité forfaitaire individuelle la plus élevée est versée au président du Conseil d'administration, Johannes Rüegg-Stürm, pour un montant de 300'800 francs. Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent pas de rémunération variable sous forme de participation aux résultats. Le total des prestations sociales en faveur des membres du Conseil d'administration s'est monté à 246'953 francs. Au cours de l'exercice sous revue, aucune indemnisation d'entrée ni de sortie n'a été versée aux membres du Conseil d'administration.

Membres de la Direction
(y compris responsable de la
Révision interne)

Le total des indemnités versées aux membres de la Direction de Raiffeisen Suisse pour l'exercice sous revue (hors contributions de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) s'établit à 7'868'513 francs, le montant le plus important versé à un membre de la Direction revenant à Pierin Vincenz, CEO de Raiffeisen Suisse, à hauteur de 1'913'259 francs. En outre, les contributions de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle versées pour les membres de la Direction atteignent 3'233'830 francs, dont 568'532 francs pour Pierin Vincenz, CEO de Raiffeisen Suisse. Les indemnités fixes couvrent les honoraires des membres de la Direction au titre de leur activité professionnelle au sein de conseils d'administration.

A la date de référence, les crédits accordés à des membres de la Direction représentent un montant total de 22'345'836 francs. La Commission stratégique et d'indemnisation est l'instance d'autorisation pour les crédits aux membres de la Direction. Les conditions qui s'appliquent sont les mêmes que celles proposées à la clientèle. Au cours de l'exercice sous revue, aucune indemnisation d'entrée ni de sortie n'a été versée aux membres de la Direction ou aux autres porteurs de risques.

Bilan au 31 décembre 2012

	Exercice de référence en KCHF	Exercice précédent en KCHF	Variation en KCHF	Variation en %	Annexe
Actifs					
Liquidités	5'444'339	3'612'044	1'832'295	50,7	12
Créances résultant de papiers monétaires	3	29	-26	-89,7	12
Créances sur les Banques Raiffeisen	5'621'429	6'802'231	-1'180'802	-17,4	6, 12
Créances sur les autres banques	4'621'307	3'666'811	954'496	26,0	6, 12
Créances sur la clientèle	1'686'184	1'554'566	131'618	8,5	1, 12
Créances hypothécaires	6'332'422	5'800'145	532'277	9,2	1, 6, 12
Prêts et crédits à la clientèle	8'018'607	7'354'711	663'895	9,0	
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'785'081	1'587'665	197'416	12,4	2, 12
Immobilisations financières	3'550'553	4'853'121	-1'302'568	-26,8	2, 6, 12
Participations	1'041'887	395'843	646'044	163,2	2, 3, 4
Immobilisations corporelles	269'253	279'610	-10'357	-3,7	4
Comptes de régularisation	268'117	334'523	-66'406	-19,9	
Autres actifs	1'662'846	1'813'649	-150'803	-8,3	5
Total des actifs	32'283'422	30'700'239	1'583'183	5,2	14, 16
Total des créances de rang subordonné	13'448	2'689	10'759	400,1	
Total des créances sur les sociétés du Groupe	21'036	–	21'036	100,0	
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	9'013'091	7'775'602	1'237'489	15,9	12
Engagements envers les banques	6'064'572	6'601'702	-537'130	-8,1	12
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4'322'039	3'419'676	902'363	26,4	12
Autres engagements envers la clientèle	3'029'588	3'377'660	-348'072	-10,3	12
Obligations de caisse	469'247	543'451	-74'204	-13,7	12
Fonds de la clientèle	7'820'873	7'340'787	480'087	6,5	
Emprunts et prêts sur lettres de gage	5'659'430	5'572'160	87'270	1,6	9, 12
Comptes de régularisation	261'004	251'074	9'930	4,0	
Autres passifs	2'106'838	2'212'958	-106'120	-4,8	5
Correctifs de valeur et provisions	30'700	39'709	-9'009	-22,7	10
Réserves pour risques bancaires généraux	289'700	289'700	–	0,0	10
Capital social	850'000	450'000	400'000	88,9	
Réserves légales générales	152'147	146'000	6'147	4,2	
Bénéfice de l'exercice	35'067	20'547	14'520	70,7	
Total du capital propre	1'326'914	906'247	420'667	46,4	11
Total des passifs	32'283'422	30'700'239	1'583'183	5,2	14, 16
Total des engagements de rang subordonné	535'518	535'518	–	–	
Total des engagements envers les sociétés du Groupe	413'876	3'849	410'027	10'652,8	
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels	367'031	402'825	-35'794	-8,9	1, 17
Engagements irrévocables	842'772	730'004	112'768	15,4	1
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	27'490	17'218	10'272	59,7	1
Instruments financiers dérivés					
Valeurs de remplacement positives	1'048'054	1'134'993	-86'939	-7,7	18
Valeurs de remplacement négatives	1'698'313	1'811'509	-113'196	-6,2	18
Montant du sous-jacent	124'280'794	88'249'635	36'031'159	40,8	18
Opérations fiduciaires	5'843	58'642	-52'799	-90,0	19

Compte de résultat 2012

	Exercice de référence en KCHF	Exercice précédent en KCHF	Variation en KCHF	Variation en %	Annexe
Produit des intérêts et des escomptes	581'677	604'103	-22'426	-3,7	20
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	71'410	83'865	-12'455	-14,9	20
Charges d'intérêt	-538'548	-557'092	18'544	-3,3	20
Résultat des opérations d'intérêts	114'539	130'875	-16'336	-12,5	
Produit des commissions sur les opérations de crédit	7'876	5'751	2'125	37,0	21
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et de placement	44'573	48'381	-3'808	-7,9	21
Produit des commissions sur les autres prestations de service	66'027	65'304	723	1,1	21
Charges de commissions	-30'514	-37'968	7'454	-19,6	21
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	87'963	81'469	6'494	8,0	
Résultat des opérations de négoce	57'880	47'720	10'160	21,3	22
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	-1'823	-973	-850	87,4	
Produit des participations	22'367	24'366	-1'999	-8,2	
Résultat des immeubles	3'241	2'945	296	10,1	
Autres produits ordinaires ¹	262'614	257'644	4'970	1,9	23
Autres charges ordinaires ¹	-18'346	-7'434	-10'912	146,8	
Autres résultats ordinaires	268'053	276'548	-8'495	-3,1	
Produit d'exploitation	528'435	536'612	-8'177	-1,5	
Charges de personnel	-326'297	-300'447	-25'850	8,6	24
Autres charges d'exploitation ¹	-173'880	-161'500	-12'380	7,7	25
Charges d'exploitation	-500'177	-461'947	-38'230	8,3	
Bénéfice brut	28'258	74'665	-46'407	-62,2	
Amortissements sur l'actif immobilisé	-46'619	-99'031	52'412	-52,9	4
Correctifs de valeur, provisions et pertes	-1'785	-13'592	11'807	-86,9	
Résultat d'exploitation (intermédiaire)	-20'146	-37'958	17'812	-46,9	
Produits extraordinaires	57'093	59'635	-2'542	-4,3	26
Charges extraordinaires	-165	-193	28	-14,5	26
Impôts	-1'715	-938	-777	82,8	
Bénéfice de l'exercice	35'067	20'547	14'520	70,7	

¹ A partir de 2012, les prestations de tiers imputées pour des projets du Groupe et les dépenses pour l'achat d'infrastructures informatiques pour les Banques Raiffeisen sont indiquées à leur montant brut.

**Proposition d'affectation du bénéfice au bilan disponible
à l'attention de l'Assemblée des délégués ordinaire du 15 juin 2013 à Aarau**

	Exercice de référence en KCHF	Exercice précédent en KCHF	Variation en KCHF	Variation en %
Affectation du bénéfice				
Bénéfice de l'exercice	35'067	20'547	14'520	70,7
Bénéfice reporté	–	–	–	–
Bénéfice au bilan	35'067	20'547	14'520	70,7
Affectation du bénéfice				
– Attribution à la réserve légale générale	5'067	6'147	-1'080	-17,6
– Rémunération du capital social	30'000	14'400	15'600	108
Total du bénéfice affecté	35'067	20'547	14'520	70,7

Tableau de financement 2012

	Exercice de réf. Source des fonds en KCHF	Exercice de réf. Emploi des fonds en KCHF	Exercice préc. Source des fonds en KCHF	Exercice préc. Emploi des fonds en KCHF
Flux de fonds provenant du résultat opérationnel (financement interne)				
Bénéfice de l'exercice	35'067	20'547		
Amortissements sur l'actif immobilisé	43'588	41'132		
Amortissements / revalorisations des participations	3'031	56'548	57'898	
Correctifs de valeur et provisions	1'644	10'652	11'199	10'565
Réserves pour risques bancaires généraux				57'600
Comptes de régularisation actifs	66'406			360
Comptes de régularisation passifs	9'930			3'012
Rémunération des parts sociales, exercice précédent		14'400		14'400
Solde	78'065	–	44'839	–
Flux de fonds provenant des transactions sur capitaux propres				
Variation nette du capital social	400'000		90'000	
Solde	400'000	–	90'000	–
Flux de fonds provenant des mutations dans l'actif immobilisé				
Participations	2'345	594'871	716	4'762
Immeubles	11	3'425		6'479
Autres immobilisations corporelles	1'022	12'074	49	18'821
Autres		18'764	212	16'671
Solde	–	625'757	–	45'756

Suite à la page 19

	Exercice de réf. Source des fonds en KCHF	Exercice de réf. Emploi des fonds en KCHF	Exercice préc. Source des fonds en KCHF	Exercice préc. Emploi des fonds en KCHF
Flux de fonds provenant des activités bancaires de la Banque Centrale avec les Banques Raiffeisen				
Engagements envers les Banques Raiffeisen	5'655'000		4'057'562	
Créances sur les Banques Raiffeisen		3'397'493		2'481'194
Solde	2'257'506	–	1'576'368	–
Flux de fonds provenant des autres activités bancaires de la Banque Centrale				
Engagements envers les banques		570'133		1'686'537
Engagements envers la clientèle	177'908			2'058'267
Emprunts obligataires		250'000	1'685'000	600'000
Prêts sur lettres de gage	804'800	467'530	767'910	260'450
Autres passifs		107'435	389'166	
Créances résultant de papiers monétaires			100'439	
Créances sur les banques	981'051		2'954'571	
Créances sur la clientèle		119'794		121'725
Créances hypothécaires		4'000		
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		197'653		266'801
Immobilisations financières	1'303'384		828'535	
Autres actifs	150'682			147'590
Liquidités		1'834'047		3'194'901
Solde	–	2'094'869	–	1'610'650
Flux de fonds provenant des activités bancaires des succursales de Raiffeisen Suisse				
Position nette auprès de la Banque centrale	220'283		120'767	
Fonds d'épargne et de placement	711'944		282'431	
Autres engagements envers la clientèle		335'562	364'006	
Obligations de caisse	65'713	139'918	213'399	192'175
Autres passifs	1'374		1'450	
Créances sur la clientèle		11'824		25'731
Créances hypothécaires		528'277		817'022
Immobilisations financières		815		
Autres actifs	384		329	
Liquidités	1'753			2'256
Solde	–	14'945	54'802	–
Total source des fonds	9'656'267		11'987'318	
Total emploi des fonds		9'656'267		11'987'318

Annexe aux comptes annuels

COMMENTAIRES RELATIFS A L'ACTIVITE COMMERCIALE

La compensation des crédits et du capital ainsi que la garantie de la liquidité légalement requise pour l'ensemble de l'organisation comptent parmi les principales attributions de Raiffeisen Suisse. La compensation des fluctuations de liquidité saisonnières du Groupe Raiffeisen tout entier représente dès lors, au vu du total du bilan de près de 168 milliards de francs, un défi de taille.

Pour une gestion optimale des liquidités à l'échelle du Groupe, Raiffeisen Suisse mise sur un accès le plus étendu possible au marché interbancaire. Les opérations repo font partie des principaux instruments permettant de gérer les liquidités à court terme. En raison des taux actuellement très bas, une grande partie de la réserve de liquidités a été maintenue, pendant l'exercice sous revue, comme avoirs en compte de virement BNS. Outre un vaste réseau de contreparties sur le marché monétaire, les émissions propres d'obligations sur le marché des capitaux en francs suisses comptent notamment parmi les principales sources de refinancement.

Grâce au rassemblement au sein du Groupe Raiffeisen, les Banques ont accès à de nombreux services dans des domaines comme la gestion, le marketing, la communication, l'économie d'entreprise, ou encore l'informatique, la construction (y compris la sécurité), la formation et le droit. Outre l'activité interbancaire, Raiffeisen Suisse effectue ses propres opérations avec la clientèle, qu'elle agisse par le biais de la Banque centrale ou de ses succursales de Bâle, Berne, Saint-Gall, Thalwil, Winterthour et Zurich. La Banque centrale peut contracter des engagements à l'étranger. Pondérés des risques, ceux-ci ne doivent cependant pas représenter plus de 5% du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen. En la matière, les facteurs de pondération du risque au sens de la Loi sur les banques s'appliquent.

Conformément à ses statuts (art. 5, al. 4), Raiffeisen Suisse garantit les engagements des Banques Raiffeisen. Celles-ci répondent en contrepartie des engagements de Raiffeisen Suisse à hauteur de leurs fonds propres.

Personnel

Fin 2012, les effectifs, corrigés des emplois à temps partiel, s'élevaient à 1'810 collaborateurs (contre 1'787 l'exercice précédent).

EVALUATION DES RISQUES

Le Conseil d'administration assume la responsabilité globale de la gestion et du contrôle des risques du Groupe Raiffeisen. Chaque année, il définit et réexamine la politique de risque et détermine la disposition à prendre des risques ainsi que les limites globales.

A la lumière du rapport de risque qui lui est destiné, le Conseil d'administration surveille trimestriellement la situation des risques et l'évolution du capital dédié à leur couverture. Ce rapport fournit des informations détaillées sur la situation en matière de risque, la dotation en capital, le respect des limites globales et d'éventuelles mesures prises. La surveillance porte tout particulièrement sur les risques de crédit et de marché dans les portefeuilles bancaire et de négoce, les risques de liquidité, opérationnels et solidaires au sein du Groupe Raiffeisen, c'est-à-dire les risques liés à une évolution défavorable de certaines Banques Raiffeisen, ainsi que sur les risques de réputation.

Le rapport de risque adressé au Conseil d'administration est soumis au contrôle approfondi de la Commission d'examen et des risques du Conseil d'administration. Ce dernier se penche ensuite chaque trimestre sur les conclusions du rapport et leurs implications pour la stratégie de risque.

Le Conseil d'administration évalue chaque année l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne (SCI) en se basant sur le

rapport du même nom établi par la Gestion des risques du Groupe et sur les rapports de la Révision interne.

Instance indépendante, la Gestion des risques du Groupe établit les rapports de risque destinés au Conseil d'administration. Ces rapports et les mesures proposées sont analysés en détails lors des séances préparatoires de la Direction élargie, qui assure également la fonction de comité des risques.

Les risques au sein de Raiffeisen Suisse sont évalués en fonction d'une combinaison de facteurs tant qualitatifs que quantitatifs, conformément au standard en vigueur dans tout le Groupe. Les risques majeurs sont, quant à eux, évalués en continu, tant sur la base des exigences réglementaires que selon des modèles économiques. S'agissant des modèles de risque, Raiffeisen recourt à des hypothèses prudentes en matière de répartition, d'intervalle de confiance, de durée de détention et de diversification des risques. Le capital risque est budgété sur la base de simulations de crise.

Les risques de crédit sont également considérés sous l'angle de la valeur nominale. Les risques opérationnels, quant à eux, sont évalués en fonction de leur fréquence d'occurrence et du potentiel de perte correspondant (perte financière, violation de la compliance ou dommage de réputation). L'adéquation et l'efficacité des mesures de contrôle sont prises en compte dans l'évaluation. Une estimation des retombées qualitatives en cas de survenance du risque vient compléter l'analyse des risques opérationnels.

Le Groupe Raiffeisen attache une grande importance à étoffer les évaluations basées sur des modèles par des analyses et des estimations concrètes et pratiques. Les analyses reposant sur des scénarios macroéconomiques plausibles et les évaluations qui tiennent compte de l'avis

des secteurs spécialisés et des unités de Front Office jouent, par conséquent, un rôle important lorsqu'il s'agit d'appréhender les risques dans leur globalité. Les conclusions de ces analyses sont jointes au rapport de risque sous forme de commentaires ou, dans des cas isolés, de rapport spécial.

COMMENTAIRES RELATIFS A LA GESTION DES RISQUES

Politique de risque

La gestion des risques repose sur les dispositions légales et prudentielles ainsi que sur le règlement «Politique de risque pour le Groupe Raiffeisen» (abrégé: «Politique de risque»). Raiffeisen Suisse considère la gestion des risques, condition préalable à la réalisation de revenus, comme l'une de ses compétences essentielles. Une prise de risque ne se fait qu'en toute connaissance de cause après en avoir déterminé l'ampleur et le dynamisme. De surcroît, il faut que toutes les conditions en matière de technologie, de personnel et de connaissances soient satisfaites.

La politique de risque vise à limiter les effets négatifs des risques sur les revenus, à prévenir Raiffeisen Suisse contre de lourdes pertes extraordinaires, et à préserver et consolider sa bonne réputation. La politique de risque constitue le fondement de la gestion des risques au niveau opérationnel; elle est promulguée par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse et passée en revue chaque année.

La Gestion des risques du Groupe veille à l'observation et à l'application de la politique de risque, l'unité Compliance, au respect des prescriptions réglementaires.

Contrôle des risques

Raiffeisen Suisse contrôle les principales catégories de risque au moyen de procédures spécifiques et de limites globales. Les risques non quantifiables de manière fiable sont limi-

tés par des impératifs qualitatifs. Une surveillance indépendante du profil de risque complète le processus de contrôle des risques.

Le secteur Gestion des risques du Groupe, qui est subordonné au responsable du département Finances, est chargé de la surveillance des risques indépendante. Celle-ci consiste en particulier à contrôler le respect des limites fixées par le Conseil d'administration et la Direction. En outre, la Gestion des risques du Groupe évalue régulièrement, dans le cadre de l'établissement des rapports, la situation globale en matière de risque.

Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques s'applique à toutes les catégories: risques de crédit, de marché et opérationnels. Il s'articule autour des éléments suivants:

- identification des risques,
- mesure et évaluation des risques,
- gestion des risques,
- délimitation des risques au moyen de limites adéquates,
- surveillance des risques.

La gestion des risques a pour objectifs

- de garantir un contrôle des risques efficace à tous les niveaux;
- de veiller à ce que les risques encourus n'excèdent pas la disposition à prendre des risques;
- de créer les conditions qui permettent une exposition ciblée et contrôlée aux risques, en toute connaissance de cause, ainsi qu'une gestion cohérente;
- d'exploiter au mieux la disposition à prendre des risques, c'est-à-dire de garantir que toute exposition soit contrebalancée par un rendement proportionnel.

Risques de crédit

La politique de risque définit le risque de crédit comme le risque de pertes résultant de l'incapacité d'un client ou d'une autre contre-

partie à assumer les paiements convenus contractuellement. Les risques de crédit existent aussi bien en cas de prêts et crédits, de promesses de crédit irrévocables, d'engagements conditionnels, que de produits de négoce tels que les contrats de dérivés OTC. Les risques concernent également les titres, obligations et titres de participation, car toute défaillance de l'émetteur est susceptible d'entraîner une perte.

Raiffeisen Suisse identifie, évalue, gère et contrôle, au niveau des opérations de crédit, les types de risques suivants:

- risques liés aux contreparties,
- risques liés aux garanties,
- risques de concentration,
- risques liés aux pays.

Les risques liés aux contreparties résultent de la défaillance d'un débiteur ou d'une contrepartie. Un débiteur ou une contrepartie sont réputés défaillants si leur créance est échue depuis plus de 90 jours.

Les risques liés à des garanties résultent des baisses de valeur des garanties.

Les risques de concentration dans les portefeuilles de crédit résultent d'une répartition irrégulière des créances de crédit envers les divers preneurs de crédit, catégories de couverture, secteurs ou régions géographiques.

Les risques liés aux pays représentent le risque d'une perte qui résulte d'événements spécifiques aux pays.

Les succursales sont surtout exposées aux risques liés aux contreparties et aux garanties. Les succursales de Raiffeisen Suisse dépendent, sur le plan organisationnel, du département Marché et octroient des crédits à des particuliers et des entreprises, principalement des PME. Pour l'essentiel, les risques sont limités par la couverture des créances.

Quant aux crédits importants à la clientèle entreprises, leur gestion incombe également et en premier lieu au département Marché. Tout octroi de nouveaux crédits dont le montant pondéré des risques dépasse 40 millions de francs est soumis à la recommandation du Chief Risk Officer (CRO) quant à l'acceptabilité du risque de concentration résultant de l'engagement.

Le département Banque centrale encourt des risques de contrepartie sur le plan national comme international dans le cadre de ses activités pour l'ensemble du Groupe, notamment de refinancement sur le marché monétaire et des capitaux, de garantie des risques liés aux devises et aux fluctuations des taux ou de négoce pour compte propre. Les risques de crédit encourus par le département Banque centrale proviennent avant tout de l'activité interbancaire. Hormis les opérations repo, la Banque centrale gère ces engagements sous forme de crédits en blanc.

Par principe, le département Banque centrale ne peut détenir d'engagements étrangers que si une limite par pays a été approuvée et mise en place. Dans des cas exceptionnels, au titre du négoce pour compte propre, il est possible de souscrire des engagements en positions d'un certain nombre de pays qui ont, au préalable, été validés à cette fin par le département Finances.

Conformément aux statuts, les engagements à l'étranger, pondérés des risques, ne doivent cependant pas représenter plus de 5% du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen. La gestion des risques liés aux pays se veut active et dynamique, et se concentre principalement sur l'Europe.

L'autorisation et le contrôle des opérations réalisées avec des banques tiennent compte de ratings externes. Les opérations hors bilan, telles que les instruments financiers dérivés,

sont converties en leur équivalent-crédit respectif. Pour les créances hors bilan (opérations de gré à gré – OTC), Raiffeisen Suisse a conclu une convention de netting avec plusieurs contreparties et surveille l'engagement sur une base nette.

Raiffeisen Suisse a pris des participations dans d'autres entreprises dans le cadre de partenariats de coopération stratégiques. Des informations détaillées figurent à l'annexe 3, page 34.

Les standards fixés dans la politique de crédit, applicables à l'ensemble du Groupe pour l'évaluation de l'honorabilité et de la capacité de crédit, s'appliquent également à Raiffeisen Suisse. Une honorabilité jugée positive et une capacité financière attestée constituent, en effet, le prérequis à tout octroi de crédit. Les prêts et crédits consentis aux particuliers et aux personnes morales sont classifiés selon une procédure de rating interne puis soumis à un contrôle axé sur le risque. La solvabilité du client est scindée en quatre classes de risque pour les clients privés et en treize classes pour la clientèle entreprises.

Concernant les aspects essentiels de la gestion du risque de crédit – tarification ajustée au risque, gestion de portefeuille, identification et constitution de correctifs de valeur individuels – les gestionnaires ont à leur disposition un ensemble d'instruments éprouvés. Il est possible de faire appel à des équipes de spécialistes pour les financements complexes et la gestion de positions de recouvrement.

Les garanties fournies sont évaluées en fonction de critères harmonisés. Les hypothèques et crédits de construction sont tout particulièrement soumis à une réglementation exhaustive précisant comment évaluer les garanties selon le type d'objet concerné. Dans le cas de logements à usage propre, de maisons individuelles en location et d'appartements en propriété, Raiffeisen s'appuie sur une valeur

réelle estimée avec prudence, tandis que pour les immeubles locatifs, la valeur de rendement et, éventuellement, la valeur vénale pondérée sont prises en compte. Pour les objets commerciaux, c'est la valeur de rendement qui sert de référence. Des obligations d'amortissement différencierées s'appliquent aux hypothèques de 2^e rang. Une approche conservatrice pour les limites d'avance et une procédure d'autorisation par paliers complètent ce processus d'octroi de crédit.

Pendant toute la durée du crédit, les créances sont surveillées et les ratings mis à jour périodiquement en fonction du type de client et de couverture. La valeur intrinsèque des garanties est vérifiée à divers intervalles en fonction de leur volatilité sur le marché, et ensuite, l'ensemble du crédit fait l'objet d'une nouvelle approbation.

Une directive interne réglemente, sur la base de critères harmonisés, la constitution et la dissolution des correctifs de valeur individuels pour les risques de défaillance. Elle prescrit le mode de calcul de la valeur de liquidation des garanties éventuelles et celui des correctifs de valeur individuels en cas d'indices dénotant des créances compromises et en cas de positions en souffrance ou dont le rating s'est dégradé. Les correctifs de valeur et provisions font l'objet d'un contrôle trimestriel.

Raiffeisen Suisse surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein du Groupe, plus particulièrement au niveau des engagements envers les contreparties individuelles et les groupes de contreparties liées, ainsi que dans divers secteurs. Le processus d'identification et de regroupement des contreparties liées est automatisé à l'échelle du Groupe Raiffeisen.

Raiffeisen Suisse surveille le portefeuille de crédit à l'échelle du Groupe, évalue sa structure et assure le reporting adéquat. L'analyse

de la structure du portefeuille englobe aussi son mode de répartition selon de nombreux critères spécifiques que sont la catégorie de débiteur, le type et le montant du crédit, le rating des contreparties, la branche, les garanties fournies, les caractéristiques géographiques et les correctifs de valeur. Les organes compétents sont informés chaque trimestre de l'évolution des «exceptions to policy» au sein du Groupe. Les mesures de gestion du portefeuille sont prises sur la base de la surveillance et du reporting, l'objectif principal étant de gérer les nouvelles affaires au moyen de la politique de crédit.

Outre l'aspect qualitatif de la structure du portefeuille, la surveillance porte aussi sur la contribution au risque des différents secteurs et segments de clientèle. Ces contributions sont calculées et présentées comme value at risk.

La surveillance des gros risques est assurée de façon centralisée par le Contrôle des risques de crédit.

Au 31 décembre 2012, Raiffeisen Suisse présentait onze gros risques soumis à déclaration, assortis d'engagements cumulés pondérés des risques, d'un montant de 1,7 milliard de francs. Ceux-ci correspondent à 167% des fonds propres pris en compte (exercice précédent: dix positions soumises à déclaration, d'un montant de 1,6 milliard de francs, soit 161% des fonds propres).

Au 31 décembre 2012 également, le volume des crédits des dix plus importants débiteurs de Raiffeisen Suisse (hors clientèle interbancaire et collectivités de droit public) s'élevait à 1,2 milliard de francs, soit 15% des prêts et crédits à la clientèle (exercice précédent: 0,9 milliard de francs, soit 13%).

Risques de marché

Les opérations de bilan constituent une part importante de l'activité de Raiffeisen Suisse,

les fluctuations de taux d'intérêt peuvent exercer une influence considérable sur le résultat des opérations d'intérêts. Pour mesurer le risque de fluctuation des taux dans le portefeuille bancaire, Raiffeisen dispose de procédés modernes, qui représentent les positions variables en reproduisant, de façon optimale, les variations observées par le passé pour les taux du marché monétaire et des capitaux. Les décisions courantes de trésorerie sont prises de manière décentralisée chez Raiffeisen Suisse, au niveau des fonctions de la ligne hiérarchique. Le secteur Treasury, rattaché au département Banque centrale de Raiffeisen Suisse, sert d'office de contrepartie à l'ensemble du Groupe – à l'exception de Notenstein Banque Privée SA qui dispose de son propre accès au marché – pour les opérations de refinancement et de couverture au moyen de dépôts et prêts. Les responsables des succursales et de la Banque centrale sont tenus de respecter scrupuleusement les limites de sensibilité fixées par le Conseil d'administration en fonction de la valeur actualisée des capitaux propres. Le secteur Gestion des risques du Groupe surveille le respect des limites et en rend compte; il évalue, par ailleurs, la situation de risque. En outre, les conséquences potentielles des risques de fluctuation des taux sur la valeur de marché des capitaux propres et sur la situation de rendement sont mesurées au moyen d'analyses de scénario et de simulations de crise. Les résultats sont publiés dans le cadre des rapports mensuels ou trimestriels sur les risques.

Etant donné que les actifs libellés dans une monnaie étrangère sont en principe refinancés dans la même monnaie, les risques liés aux monnaies étrangères peuvent en grande partie être évités.

La tenue du portefeuille de négoce de la Banque centrale revient au secteur Trading & Sales qui est rattaché au département Banque centrale. Les succursales ne tiennent pas de tel portefeuille. Les activités de négoce de la

Banque centrale recouvrent les taux d'intérêt, les devises, les actions ainsi que les billets et métaux précieux. Elles doivent respecter scrupuleusement les limites de sensibilité et de perte fixées par le Conseil d'administration, sous la surveillance quotidienne de la Gestion des risques du Groupe, qui effectue, en outre, un contrôle journalier de plausibilité du résultat des opérations de négoce et surveille chaque jour les paramètres d'évaluation sur la base desquels est établi le compte de pertes et profits du négoce. Le négoce des instruments financiers dérivés relève de la compétence exclusive de courtiers qualifiés. Les produits dérivés standardisés et OTC sont négociés pour compte propre et pour le compte des clients.

Pour rendre compte du respect des limites de sensibilité et de position et évaluer la situation de risque, la Gestion des risques du Groupe recourt essentiellement à trois canaux:

- annonce hebdomadaire du risque de taux à l'intention des membres de la Direction responsables conformément à la circulaire 2008/6 de la FINMA,
- rapport de risque mensuel à l'intention de la Direction,
- rapport de risque trimestriel à l'intention du Conseil d'administration.

Les exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché se calculent au moyen de l'approche standard

Exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché du portefeuille de négoce

en KCHF	31.12.2012	Ø 2012	31.12.2011	Ø 2011
Devises/métaux précieux	9'411	15'572	11'400	14'095
Instruments de taux	103'118	81'076	67'070	59'365
Titres de participation et indices	4'382	8'233	8'977	7'327
Total	116'910	104'881	87'447	80'788

prudentielle. A l'intérieur de ce cadre, on applique la méthode de duration pour le risque de marché général des instruments de taux d'intérêt, et la procédure Delta Plus pour les exigences de fonds propres afférentes aux options. Vous en trouverez un aperçu dans le tableau «Exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché du portefeuille de négociation».

Risques de liquidité et de financement
 En vertu de la décision de la FINMA du 3 septembre 2010, Raiffeisen Suisse est libérée, sur une base individuelle, de l'obligation de satisfaire aux exigences de liquidités. Les dispositions légales applicables doivent néanmoins être respectées sur une base consolidée. La gestion des liquidités et du refinancement à l'échelle du Groupe incombe au secteur Treasury de Raiffeisen Suisse et est surveillée par la Gestion des risques du Groupe.

Risques opérationnels

Par risque opérationnel, Raiffeisen entend le risque potentiel de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance de processus internes, de collaborateurs, de systèmes informatiques, de bâtiments et d'installations, ou encore d'événements extérieurs ou de l'intervention de tiers. Outre les conséquences financières de ces risques, Raiffeisen Suisse tient compte, tout comme le Groupe Raiffeisen, de leurs incidences sur la réputation, la compliance, ainsi que sur le reporting financier.

Les risques opérationnels encourus résultent de l'activité commerciale avec les clients.

Chez Raiffeisen, chaque fonction est responsable de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque opérationnel lié à sa propre activité. La Gestion des risques du Groupe est chargée de l'inventaire des risques opérationnels à l'échelle du Groupe, ainsi que de l'analyse et de l'évaluation des données relatives à ces risques. Elle

est, en outre, responsable des concepts, méthodes et instruments de gestion des risques opérationnels et surveille la situation de risque.

A l'occasion de risk assessments spécifiques, les risques opérationnels sont identifiés, classés selon leurs origines et leurs répercussions puis évalués selon leur fréquence ou probabilité d'occurrence et l'ampleur de leurs conséquences. Le registre des risques est tenu à jour de manière dynamique. La réduction des risques passe par des mesures dont l'application est vérifiée par les services de la ligne hiérarchique. Pour les processus commerciaux critiques, Raiffeisen élaborer des mesures préventives contre les cas d'urgence et catastrophes.

La Direction et le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse sont informés des résultats des risk assessments au moyen d'un profil de risque agrégé, et sont en outre notifiés chaque trimestre de l'état d'avancement de la mise en œuvre des mesures concernant les principaux risques opérationnels.

Outre le processus de gestion des risques ordinaire, la Gestion des risques du Groupe effectue, au besoin, des analyses ad hoc du risque, examine les sinistres survenus et communique étroitement avec d'autres unités d'organisation qui, du fait de leur fonction, ont accès à des informations sur les risques opérationnels au sein du Groupe Raiffeisen.

Risques informatiques

Toute prestation de service bancaire requiert un système informatique fiable. C'est pourquoi Raiffeisen attache une importance capitale à la surveillance et au contrôle de l'informatique et des menaces et risques pesant sur elle.

Information Security

La question des risques liés à la sécurité de l'information devient de plus en plus critique, notamment en termes de réputation pour les banques et la place bancaire suisse. Aussi est-il

impératif de gérer ces risques correctement. La stratégie de gestion des risques se fonde sur une analyse périodique des menaces afin de déterminer leur pertinence pour le Groupe Raiffeisen et les éventuelles mesures à prendre. Des mesures adéquates et efficaces pour garantir la sécurité des informations et des infrastructures en matière de confidentialité, d'intégrité, de disponibilité et de traçabilité sont déterminées sur cette base. Raiffeisen se réfère en cela à des normes reconnues et aux pratiques en vigueur.

Externalisation

L'exploitation du réseau dédié à la communication des données a été déléguée à Swiss-com (Suisse) SA. En outre, la gestion des titres du Groupe Raiffeisen est assurée par le Groupe Vontobel. La numérisation dans le trafic des paiements liés des justificatifs a lieu chez Swiss Post Solutions SA et l'impression et l'envoi des justificatifs bancaires sont délégués à Trendcommerce AG. Toutes les prestations externalisées sont fournies en conformité avec les dispositions de la circulaire 2008/7 de la FINMA.

Dispositions réglementaires

Raiffeisen Suisse société coopérative est libérée de l'obligation de respecter les dispositions sur les liquidités au niveau individuel de ses différents établissements. Les données relatives à la couverture en fonds propres sur une base consolidée, soumises aux exigences de publication au sens de la circulaire 2008/22 de la FINMA, peuvent être consultées sur le site Internet de Raiffeisen (www.raiffeisen.ch) ou dans le rapport annuel et financier du Groupe Raiffeisen.

Raiffeisen Suisse a opté pour les approches suivantes concernant le calcul des exigences de fonds propres.

Risques de crédit: approche standard suisse avec recours aux ratings externes suivants

Catégorie de clients	Rating des émetteurs/émissions		
	S & P	Fitch	Moody's
Gouvernements centraux et banques centrales	X	X	X
Collectivités de droit public	X	X	X
Banques et négociants en valeurs mobilières	X	X	X
Entreprises (depuis 2012)	X	X	X

Les positions du bilan ci-après nécessitent notamment le recours à des ratings externes:

- créances sur les banques,
- créances sur la clientèle et créances hypothécaires,
- immobilisations financières,
- autres actifs.

Risques de marché: approche standard

Les exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché se calculent au moyen de l'approche standard prudentielle. A l'intérieur de ce cadre, on applique la méthode de duration pour le risque de marché général des instruments de taux d'intérêt, et la procédure Delta Plus pour les exigences de fonds propres afférentes aux options. Voir à ce titre le récapitulatif dans le tableau à la page 25.

Risques opérationnels: approche de l'indicateur de base

Etant donné que les exigences en matière de fonds propres pour les risques opérationnels au niveau du Groupe Raiffeisen dépassent 100 millions de francs, Raiffeisen Suisse est, elle aussi, assujettie dans ce domaine aux mêmes contraintes qualitatives que les établissements financiers ayant opté pour l'approche standard.

PRINCIPES D'EVALUATION ET D'ETABLISSEMENT DU BILAN

Principes généraux

La comptabilité, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent conformément aux dispositions du Code des obligations suisse, à la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, à l'Ordonnance y afférente, ainsi qu'aux directives et instructions de la FINMA.

Les positions détaillées du bilan sont évaluées séparément. Contrairement au bouclement du Groupe Raiffeisen, établi selon le principe de la présentation fidèle (true and fair view), les boulements individuels peuvent être influencés par les réserves latentes.

Raiffeisen Suisse publie dans un rapport de gestion distinct les comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen. Ce rapport comprend les comptes annuels des différentes Banques Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse, de Notenstein Banque Privée SA, de PME Capital SA, d'Investnet AG et de RAInetworks (Subsidiary of Raiffeisen Switzerland) Pte. Ltd. Pour cette raison, Raiffeisen Suisse renonce à établir des comptes consolidés partiels comprenant ses propres comptes annuels et ceux de Notenstein Banque Privée SA, de PME Capital SA, d'Investnet AG et de RAInetworks (Subsidiary of Raiffeisen Switzerland) Pte. Ltd.

Saisie des opérations

Toutes les opérations exécutées et achevées à la date d'établissement du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de résultat, conformément aux principes d'évaluation définis. L'inscription au bilan des opérations de caisse conclues mais non encore exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion.

Monnaies étrangères

Les créances et engagements ainsi que les positions en monnaie étrangère sont convertis au cours en vigueur à la date d'établissement

du bilan. Les pertes et les gains de cours résultant de l'évaluation figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Les transactions en monnaies étrangères effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

Liquidités, créances résultant de papiers monétaires, fonds passifs

Ces postes sont inscrits au bilan à leur valeur nominale ou d'acquisition. L'escompte non encore réalisé sur les papiers monétaires, de même que les agios ou disagios sur emprunts propres et prêts sur lettres de gage sont délimités sur la durée impartie.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les produits des intérêts sont délimités sur une base périodique. Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme compromises. Les créances compromises sont évaluées à leur valeur de liquidation, tout comme les éventuelles garanties.

Des correctifs de valeur individuels sont constitués pour les créances compromises sur la base d'analyses régulières des différents engagements de crédit, en tenant compte de la solvabilité du débiteur ou du risque de contrepartie, ainsi que de la valeur de liquidation nette réalisable estimée pour les couvertures. Si le remboursement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait intégralement l'objet d'une correction de valeur.

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours et encore impayés sont réputés en souffrance. Quant aux crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est

dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et compromis (y compris les intérêts courus) ne sont plus comptabilisés au poste de produit mais directement inscrits dans les correctifs de valeur et provisions.

L'extourne définitive d'une créance intervient au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme la clôture de la procédure de réalisation.

Les créances compromises sont à nouveau classées à leur valeur intégrale (annulation du correctif de valeur) lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont payés dans les délais impartis par les dispositions contractuelles et que les autres critères de solvabilité sont satisfaits.

Tous les correctifs de valeur figurent au poste «Correctifs de valeur et provisions».

Opérations de prêt avec titres (securities lending and borrowing)

Les opérations de prêt avec titres sont inscrites à la valeur des liquidités reçues ou données en gage, y compris les intérêts cumulés.

Les titres empruntés ou reçus en tant que garanties ne sont inscrits avec effet sur le bilan que dans la mesure où Raiffeisen Suisse en détient les droits contractuels. Les titres prêtés et mis à disposition en tant que garanties ne sont extournés du bilan que si Raiffeisen Suisse est déchue de leurs droits contractuels. La valeur de marché des titres empruntés et prêtés est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les frais perçus ou versés dans le cadre des opérations de prêt et des opérations de mise ou de prise en pension sont comptabilisés comme produits ou charges de commissions sur une base périodique.

Opérations de mise ou de prise en pension de titres (repurchase et reverse repurchase)

Les titres acquis avec obligation de revente (opérations de prise en pension) et ceux vendus avec obligation de rachat (opération de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties. Ils sont inscrits à la valeur des dépôts en espèces reçus ou donnés en gage, y compris les intérêts cumulés.

Les titres empruntés ou prêtés ne sont inscrits avec effet sur le bilan ou extournés qu'en cas de cession de leurs droits contractuels. La valeur de marché de ces titres est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les produits des intérêts des opérations de prise en pension et les charges d'intérêt des opérations de mise en pension sont délimités par rapport à la durée de la transaction sous-jacente sur une base périodique.

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les portefeuilles destinés au négoce sont évalués à leur juste valeur. Quant aux positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur minimale. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période sous revue figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Il en va de même pour les produits des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce. Sont débités du résultat des opérations de négoce les frais de refinancement du capital découlant des positions de négoce, celles-ci étant créditées au produit des intérêts.

Immobilisations financières

Les titres de créance à rémunération fixe de même que les emprunts à option sont évalués

selon le principe de la valeur minimale dès lors qu'ils sont détenus en vue d'être renversés avant leur échéance.

Les titres de créance acquis en vue d'une conservation jusqu'à l'échéance sont évalués selon la méthode accrual, c'est-à-dire que l'agio ou le disagio fait l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Les titres de participation sont évalués conformément au principe de la valeur minimale.

Egalement appréciés selon le principe susmentionné, les titres de participations et les immeubles repris d'opérations de crédit et destinés à la revente figurent sous la rubrique des immobilisations financières. Par valeur minimale, on entend la moins élevée des valeurs d'acquisition ou de liquidation.

Les positions en métaux précieux utilisées pour couvrir les engagements inhérents aux comptes de métaux précieux sont évaluées à la valeur de marché à la date d'établissement du bilan. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur minimale.

Participations

Parmi les participations figurent les actions et autres titres de participation d'entreprises détenus en vue d'un placement de longue durée, indépendamment des droits de vote. Sont également comptabilisées sous ce poste les participations dans des institutions communes. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, à savoir aux coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires à l'exploitation. Les participations peuvent comporter des réserves latentes.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition majorée des investissements accroissant la valeur. Elles font

l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, de la manière suivante:

Immeubles	maximum 66 ans
Transformations et aménagements dans des locaux loués	maximum 15 ans
Logiciels, matériel informatique	maximum 3 ans
Mobilier et installations	maximum 8 ans
Autres immobilisations corporelles	maximum 5 ans

Les investissements mineurs sont affectés directement aux charges d'exploitation.

Les rénovations importantes accroissant la valeur sont inscrites à l'actif alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges. Les immobilisations corporelles peuvent comporter des réserves latentes.

L'amortissement des immeubles et des bâtiments en construction débute à la date à partir de laquelle ils sont utilisés. Les terrains à bâtir non construits ne sont pas amortis.

La stabilité de la valeur intrinsèque des immobilisations corporelles est vérifiée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer que la valeur comptable n'est plus constante. Une éventuelle dépréciation est alors comptabilisée au poste «Amortissements sur l'actif immobilisé» avec incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la durée d'utilisation nouvellement définie.

Correctifs de valeur et provisions

Par précaution, des provisions et des correctifs de valeur individuels sont constitués pour tous les risques identifiables à la date d'établissement du bilan. Les autres provisions peuvent comporter des réserves latentes.

Réserves pour risques bancaires généraux

Il est possible de constituer des réserves pour risques bancaires généraux, à titre de précaution pour la couverture des risques latents inhérents à l'activité bancaire, et conformément aux dispositions régissant l'établissement des comptes. Ces réserves sont prises en compte comme fonds propres au sens de l'art. 18, let. b OFR, et partiellement imposées (voir tableau «Correctifs de valeur et provisions» en annexe).

Engagements conditionnels, promesses irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

Instruments financiers dérivés

Mention dans les opérations hors bilan et dans l'annexe

Les valeurs de remplacement brutes des divers contrats de produits dérivés, complétées par le volume du sous-jacent correspondant, sont mentionnées dans les opérations hors bilan et dans l'annexe.

Inscription au bilan

Les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus pour compte propre sont mentionnées au bilan, indépendamment de leur incidence sur le compte de résultat. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en bourse, conclus par la Banque en tant que commissionnaire, sont portées au bilan uniquement dans la mesure où elles ne sont pas garanties par des couvertures de marge. Les valeurs de remplacement des contrats négociés hors bourse et conclus par la Banque en tant que commissionnaire sont toujours mentionnées.

Toutes les opérations de couverture du secteur Treasury sont réalisées via le portefeuille de négoce, en d'autres termes, Treasury n'intervient pas directement sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes sont inscrites au bilan. Dans l'annexe 18 «Instruments financiers dérivés ouverts», les valeurs de remplacement et les volumes du sous-jacent avec des contreparties externes sont mentionnés, les positions indiquées sous les instruments de couverture correspondant au volume d'opérations internes de couverture du secteur Treasury.

Traitement au niveau du compte de résultat
Les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négoce sont évalués à leur juste valeur dès lors qu'ils sont négociés en bourse ou s'il existe un marché représentatif. Dans le cas contraire, le principe de la valeur minimale s'applique.

Les instruments financiers dérivés employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de constituer une couverture contre les risques de fluctuation des taux sont évalués selon la méthode accrual. Les gains et pertes d'intérêts résultant de la réalisation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Impôts

Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice sous revue.

Modifications par rapport à l'exercice précédent

Aucune

Événements survenus après la date d'établissement du bilan

Aucun événement majeur à mentionner au bilan et/ou dans l'annexe n'était survenu au moment de l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2012.

Informations sur le bilan

1. Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan

	Garanties hypothécaires en KCHF	Autres garanties en KCHF	En blanc* en KCHF	Total en KCHF
Prêts				
Créances sur la clientèle	342'385	141'649	1'202'151	1'686'184
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	5'698'976	–	3'640	5'702'616
Immeubles commerciaux et de bureaux	190'873	–	570	191'443
Artisanat et industrie	286'404	–	712	287'116
Autres	151'136	–	112	151'248
Total des prêts	6'669'774	141'649	1'207'184	8'018'607
Exercice de référence				
Exercice précédent	5'922'687	102'520	1'329'504	7'354'711
Hors bilan				
Engagements conditionnels	16'839	6'603	343'590	367'031
Engagements irrévocables	302'709	5'516	534'547	842'772
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.	–	–	27'490	27'490
Total hors bilan	319'548	12'119	905'627	1'237'294
Exercice de référence				
Exercice précédent	373'188	12'214	764'645	1'150'047

* y compris prêts à correctifs de valeur

	Montant brut des créances en KCHF	Produit estimé de réalisation des garanties en KCHF	Montant net des créances en KCHF	Correctifs de valeur individuels en KCHF
Créances compromises				
Exercice de référence	57'320	26'670	30'650	28'055
Exercice précédent	56'803	17'084	39'719	37'678

La différence entre le montant net des créances et celui des correctifs de valeur individuels est due au fait que Raiffeisen s'attend, au regard de la solvabilité des débiteurs individuels, à des entrées de fonds dont le montant a été estimé prudemment.

2. Répartition portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce, immobilisations financières et participations

	Exercice de référence en KCHF	Exercice précédent en KCHF
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce		
Titres de créance		
cotés en bourse*	891'050	630'827
non cotés en bourse	–	–
dont emprunts obligataires et obligations de caisse propres	138'737	41'738
Titres de participation	16'451	39'683
Métaux précieux	877'580	917'154
Total des portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	1'785'081	1'587'665
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	522'861	440'580

* coté en bourse = négocié sur une bourse reconnue

	Valeur comptable exercice de réf. en KCHF	Valeur comptable exercice préc. en KCHF	Juste valeur exercice de réf. en KCHF	Juste valeur exercice préc. en KCHF
Immobilisations financières				
Titres de créance	3'383'247	4'744'987	3'469'556	4'842'590
dont emprunts obligataires et obligations de caisse propres	77'896	104'827	78'764	104'950
dont titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	3'378'984	4'728'622	3'465'294	4'826'226
dont titres évalués selon le principe de la valeur minimale	4'262	16'364	4'262	16'364
Titres de participation	166'491	108'135	169'040	108'266
dont participations qualifiées*	5'010	733	5'010	733
Métaux précieux	–	–	–	–
Immeubles	815	–	815	–
Total des immobilisations financières	3'550'553	4'853'121	3'639'411	4'950'856
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	3'010'987	4'201'227		

* au moins 10% du capital ou des voix

	Exercice de référence en KCHF	Exercice précédent en KCHF
Participations		
avec valeur de cours	336'781	272'734
sans valeur de cours	705'105	123'110
Total des participations	1'041'887	395'843

3. Indications sur principales participations

Raison sociale et participation	Siège	Activité commerciale	Capital en KCHF	Exercice de réf. Part aux voix et au capital en %	Exercice préc. Part aux voix et au capital en %
3.1 Sociétés du Groupe					
Notenstein Banque Privée SA	Saint-Gall	Banque privée	20'000	100,0	—
RAInetworks (Subsidiary of Raiffeisen Switzerland) Pte. Ltd.	Singapour	Négoce de biens et services pour le Groupe Raiffeisen	7	100,0	100,0
PME Capital SA	Herisau	Société de financement	2'566	60,0	100,0
Investnet AG	Herisau	Société de financement	150	60,0	—
3.2 Autres participations*					
Aduno Holding SA	Zurich	Services financiers	25'000	25,5	25,5
responsAbility Participations SA	Zurich	Services financiers	18'905	19,6	—
Swiss Bankers Prepaid Services SA	Grosshöchstetten	Services financiers	10'000	16,5	16,5
Vontobel Holding SA	Zurich	Services financiers	65'000	12,5	12,5
Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA dont non libérées	Zurich	Banque des lettres de gage	800'000 448'000	6,1	6,1
Helvetia Holding SA	Saint-Gall	Services financiers	865	4,0	4,0
SIX Group SA	Zurich	Services financiers	19'522	3,2	3,2

* Toutes les participations des Banques dans des partenaires de coopération et institutions communes sont mentionnées. Les autres participations sont mentionnées si la part aux voix et au capital est supérieure à 10% et si la part du capital social détenue est soit supérieure à 1 million de francs, soit a une valeur comptable supérieure à 10 millions de francs.

4. Présentation de l'actif immobilisé

	Valeur d'acquisition en KCHF	Amortissements cumulés en KCHF	Valeur compt. à la fin de l'exercice précédent en KCHF	Exercice de référence Changements d'affectation en KCHF	Exercice de référence Investissements en KCHF	Exercice de référence Désinvestissements en KCHF	Exercice de référence Amortissements en KCHF	Valeur compt. à la fin de l'exercice de référence en KCHF
Participations								
Participations sociétés du Groupe	10'307	-4'014	6'293	–	579'265	-2'314	-3'031	580'213
Autres participations*	447'658	-58'107	389'551	–	72'154	-31	–	461'674
Total des participations	457'965	-62'121	395'843	–	651'419	-2'345	-3'031	1'041'887
Immobilisations corporelles								
Immeubles								
Immeubles à l'usage de la Banque	266'139	-85'689	180'450	–	3'425	-11	-6'166	177'698
Autres immeubles	13'816	-2'366	11'450	–	–	–	-450	11'000
Autres immob. corporelles	243'268	-179'837	63'431	–	12'075	-1'022	-19'910	54'574
Autres	139'577	-115'298	24'279	–	18'764	–	-17'062	25'981
Total des immobilisations corporelles	662'800	-383'190	279'610	–	34'264	-1'033	-43'588	269'253

* Les investissements comprennent des bénéfices de revalorisation de 56,5 millions de francs affectés au résultat extraordinaire.

en KCHF
Valeur d'assurance incendie des immeubles
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles

5. Autres actifs et passifs

	Exercice de référence en KCHF	Exercice précédent en KCHF
Autres actifs		
Valeurs de remplacement	1'048'054	1'134'993
Compte de compensation	495'366	555'595
Comptes d'ordre Contributions aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle	10	–
Comptes d'ordre Impôts indirects	101'077	112'517
Autres comptes d'ordre	13'095	5'133
Marchandises	5'244	5'412
Autres actifs divers	0	–
Total des autres actifs	1'662'846	1'813'649
Autres passifs		
Valeurs de remplacement	1'698'313	1'811'509
Coupons et titres de créance échus, non encaissés	399	267
Redevances dues, impôts indirects	35'969	28'510
Fonds de solidarité	341'479	334'938
dont garanties ouvertes aux Banques Raiffeisen	759	959
Comptes d'ordre Contributions aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle	3'576	5'349
Autres comptes d'ordre	26'835	32'045
Autres passifs divers	266	341
Total des autres passifs	2'106'838	2'212'958

6. Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété, sans les opérations de prêt et de mise en pension de titres

	Exercice de réf. Mont. des créances ou valeur compt. en KCHF	Exercice de réf. dont sollicité en KCHF	Exercice préc. Mont. des créances ou valeur compt. en KCHF	Exercice préc. dont sollicité en KCHF
Bilan				
Créances sur les Banques Raiffeisen	826'781	826'781	784'994	784'994
Créances sur les autres banques	676'598	676'598	648'868	648'868
Créances hypothécaires	2'008'929	1'309'882	1'634'789	1'004'281
Immobilisations financières	678'730	273'735	1'153'313	804'301
Total des actifs mis en gage	4'191'038	3'086'995	4'221'963	3'242'443

7. Opérations de prêt et de mise ou prise en pension de titres

	Exercice de référence en KCHF	Exercice précédent en KCHF
Créances découlant des liquidités mises en gage lors d'emprunts ou de prises en pension de titres	851'592	806'546
Engagements découlant des liquidités reçues lors de prêts ou de mises en pension de titres	589'671	814'787
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou reçus en garantie dans le cadre de prêts et d'emprunts de titres, ou transférés lors d'opérations de mise en pension	273'735	804'301
dont titres pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	273'735	804'301
Titres reçus en garantie dans le cadre de prêts de titres ainsi que titres reçus dans le cadre d'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	943'084	964'716
dont titres remis en gage ou revendus	900'094	778'853

8. Institutions de prévoyance

Les collaborateurs de Raiffeisen Suisse sont assurés auprès de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative. L'âge de la retraite est fixé à 65 ans. Les assurés ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 58 ans en acceptant une réduction de la rente. Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP. Raiffeisen Fondation de l'employeur gère les réserves de cotisations d'employeur des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe Raiffeisen.

8.1 Engagements envers les propres institutions de prévoyance

	Exercice de référence en KCHF	Exercice précédent en KCHF
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	8'413	10'864
Autres engagements envers la clientèle	174'824	112'518
Autres passifs (valeurs de remplacement négatives)	26	209
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance	183'263	123'591

8.2 Avantage économique/engagement économique et charges de prévoyance

Conformément aux derniers comptes annuels vérifiés (selon la Swiss GAAP RPC 26) de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative, le degré de couverture s'élève à:

	au 31.12.2012 en %	au 31.12.2011 en %
Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative	103,0	98,5

En raison de l'adaptation des bases techniques pour les rentiers actuels et sur décision du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse société coopérative, tous les employeurs affiliés à Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative se sont vu débiter une contribution exceptionnelle dans le but de financer les nouvelles bases techniques.

Etant donné que les réserves pour fluctuation de valeur des institutions de prévoyance de Raiffeisen Suisse n'ont pas dépassé le montant réglementaire durant l'exercice sous revue, il n'existe donc pas d'excédent de couverture au sens des Swiss GAAP RPC 16.

Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative ne présente pas d'insuffisance de couverture. Il n'en résulte pour les employeurs affiliés ni bénéfice ni engagement économique à prendre en compte dans le bilan ou le compte de résultat.

8.3 Réserves de cotisations d'employeur auprès de Raiffeisen Fondation de l'employeur

	Exercice de référence en KCHF	Exercice précédent en KCHF
Situation au 1 ^{er} janvier	10'606	11'438
+ Versements	—	—
- Prélèvements	2'400	1'005
+ Rémunération	130	174
Situation au 31 décembre	8'336	10'606

Les réserves de cotisations d'employeur correspondent à la valeur nominale selon le décompte de l'institution de prévoyance. Elles n'ont pas été portées au bilan.

9. Emprunts et prêts sur lettres de gage en cours

	Année d'émission	Taux d'intérêt	Echéance	Possibilité de remboursement anticipé	Montant de l'emprunt en KCHF
Prêts de la Banque des Lettres de Gage					
d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA	div.	1,752	div.	–	2'074'430
Propres emprunts de rang non subordonné	2004	3,000	05.05.2014	–	400'000
	2006	3,125	30.05.2016	–	550'000
	2010	1,625	31.03.2015	–	500'000
	2010	1,375	21.09.2017	–	200'000
	2010	2,000	21.09.2023	–	250'000
	2011	2,125	04.02.2019	–	250'000
	2011	2,625	04.02.2026	–	150'000
	2011	2,375	10.05.2018	–	150'000
	2011	0,625	18.02.2013	–	500'000
	2011	0,550	22.02.2013	–	100'000
Propres emprunts de rang subordonné	2011	3,875	21.12.2021	–	535'000
Total des emprunts et des prêts sur lettres de gage en cours					5'659'430

10. Correctifs de valeur et provisions

	Etat à la fin de l'exercice précédent en KCHF	Utilisations conformes à leur but en KCHF	Modification d'affectation (transferts) en KCHF	Nouvelles affectations, intérêts en souffrance en KCHF	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat en KCHF	Dissolutions au profit du compte de résultat en KCHF	Etat à la fin de l'exercice de référence en KCHF
Correctifs de valeur et provisions pour risques de défaillance (risque de ducroire et risque pays)	37'678	-9'971	–	564	9'257	-9'473	28'055
Correctifs de valeur et provisions pour autres risques d'exploitation	2'031	-340	–	–	343	-573	1'460
Provisions pour restructuration*	–	-341	–	–	1'526	–	1'185
Total des correctifs de valeur et provisions	39'709	-10'652	–	564	11'125	-10'046	30'700
Réserves pour risques bancaires généraux	289'700	–	–	–	–	–	289'700
dont imposées	152'000						139'000

* constituées par le biais de charges de personnel

11. Justification des capitaux propres

en KCHF

Capitaux propres au début de l'exercice de référence

Capital social	450'000
Réserve légale générale	146'000
Réserves pour risques bancaires généraux	289'700
Bénéfice au bilan	20'547
Total des capitaux propres au début de l'exercice de référence (avant affectation du bénéfice)	906'247
+ Augmentation du capital	400'000
- Constitution de réserves pour risques bancaires généraux	0
- Rémunération du capital social sur le bénéfice de l'exercice précédent	14'400
+ Bénéfice de l'exercice de référence	35'067
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice de référence (avant affectation du bénéfice)	1'326'914
dont capital social	850'000
dont réserve légale générale	152'147
dont réserves pour risques bancaires généraux	289'700
dont bénéfice au bilan	35'067
Total des obligations d'effectuer des versements supplémentaires des Banques Raiffeisen	9'904'529

Le capital social de 850 millions de francs, réparti en 850'000 parts sociales d'une valeur de 1'000 francs, est entièrement entre les mains des 321 Banques Raiffeisen regroupées au sein de Raiffeisen Suisse; aucune Banque Raiffeisen ne détient une part de plus de 5% des droits de vote.

Conformément aux statuts de Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen doivent reprendre une part sociale d'une valeur de 1'000 francs par tranche de 100'000 francs du total de leur bilan. Au 31 décembre 2012, cela représente pour les Banques Raiffeisen un engagement de libérer de 1'544,4 millions de francs en faveur de Raiffeisen Suisse; sur ce montant, 850 millions ont été versés.

Le capital donnant droit à des intérêts s'établissait, fin 2012, à 850 millions de francs (année précédente: 360 millions de francs).

L'augmentation de capital de 400 millions de francs donne droit à intérêts au pro rata.

12. Structure des échéances de l'actif circulant et des capitaux étrangers

	A vue en KCHF	Dénonçables en KCHF	Echéant dans les 3 mois en KCHF	Echéant d'ici 3 à 12 mois en KCHF	Echéant d'ici 1 à 5 ans en KCHF	Echéant dans plus de 5 ans en KCHF	Total en KCHF
Actif circulant							
Liquidités	5'444'339	–	–	–	–	–	5'444'339
Créances rés. de papiers monétaires	3	–	–	–	–	–	3
Créances sur les Banques Raiffeisen	5'621'429	–	–	–	–	–	5'621'429
Créances sur les autres banques	143'895	–	4'427'412	–	50'000	–	4'621'307
Créances sur la clientèle	158	80'780	961'284	166'274	346'991	130'698	1'686'184
Créances hypothécaires	2'567	287'710	204'050	650'229	3'524'740	1'663'128	6'332'422
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'785'081	–	–	–	–	–	1'785'081
Immobilisations financières*	166'491	–	445'142	194'446	1'482'366	1'262'107	3'550'553
Total de l'actif circulant	13'163'963	368'490	6'037'887	1'010'949	5'404'096	3'055'934	29'041'318
Exercice précédent	12'460'323	442'832	4'545'350	2'072'549	6'156'753	2'198'805	27'876'613
Capitaux étrangers							
Engagements envers les Banques Raiffeisen	9'013'091	–	–	–	–	–	9'013'091
Engagements envers les autres banques	409'222	–	3'818'634	1'615'716	216'000	5'000	6'064'572
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	–	4'322'039	–	–	–	–	4'322'039
Autres engagements envers la clientèle	1'310'957	2'580	718'690	382'139	472'945	142'277	3'029'588
Obligations de caisse	–	–	50'834	82'293	278'034	58'086	469'247
Emprunts et prêts sur lettres de gage	–	–	613'750	32'300	2'245'550	2'767'830	5'659'430
Total des capitaux étrangers	10'733'270	4'324'619	5'201'907	2'112'448	3'212'529	2'973'193	28'557'966
Exercice précédent	9'303'770	3'423'556	4'447'487	3'186'820	4'151'585	2'777'032	27'290'251

* Un montant de 815'000 francs figure dans les immobilisations financières (0 franc l'année précédente).

13. Créances et engagements envers les sociétés liées ainsi que crédits aux organes

	Exercice de référence en KCHF	Exercice précédent en KCHF
Créances sur les sociétés liées	—	—
Engagements envers les sociétés liées	—	—
Crédits aux organes	24'196	24'097

Transactions avec des proches

1. Organes

Des dispositions particulières sont applicables au traitement et à la surveillance des crédits aux organes afin d'assurer en tout temps l'indépendance personnelle.

Les conditions appliquées aux membres du Conseil d'administration sont identiques à celles en vigueur pour la clientèle.

La Direction bénéficie, comme le reste du personnel, des conditions préférentielles en usage dans la branche.

2. Sociétés liées

Les conditions appliquées aux créances et aux engagements envers les sociétés liées sont les mêmes que pour le reste de la clientèle.

14. Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger

	Exercice de réf. Suisse en KCHF	Exercice de réf. étranger en KCHF	Exercice préc. Suisse en KCHF	Exercice préc. étranger en KCHF
Actifs				
Liquidités	5'415'117	29'221	3'607'065	4'979
Créances résultant de papiers monétaires	3	—	29	—
Créances sur les Banques Raiffeisen	5'621'429	—	6'802'231	—
Créances sur les autres banques	758'793	3'862'513	499'603	3'167'208
Créances sur la clientèle	1'643'825	42'359	1'547'967	6'599
Créances hypothécaires	6'332'422	—	5'800'145	—
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'667'733	117'348	1'481'262	106'403
Immobilisations financières	3'181'211	369'342	4'244'516	608'606
Participations	1'037'979	3'908	391'935	3'908
Immobilisations corporelles	269'253	—	279'610	—
Comptes de régularisation	264'848	3'270	321'910	12'614
Autres actifs	879'385	783'461	1'057'780	755'869
Total des actifs	27'071'999	5'211'423	26'034'054	4'666'185

Suite à la page 43

	Exercice de réf. Suisse en KCHF	Exercice de réf. étranger en KCHF	Exercice préc. Suisse en KCHF	Exercice préc. étranger en KCHF
Passifs				
Engagements envers les Banques Raiffeisen	9'013'091	–	7'775'602	–
Engagements envers les autres banques	3'437'103	2'627'469	3'978'582	2'623'120
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4'138'731	183'308	3'269'229	150'447
Autres engagements envers la clientèle	2'997'418	32'170	3'341'077	36'583
Obligations de caisse	462'638	6'609	536'927	6'524
Emprunts et prêts sur lettres de gage	5'659'430	–	5'572'160	–
Comptes de régularisation	259'066	1'938	238'349	12'725
Autres passifs	768'220	1'338'618	775'740	1'437'218
Correctifs de valeur et provisions	30'700	–	39'709	–
Réserves pour risques bancaires généraux	289'700	–	289'700	–
Capital social	850'000	–	450'000	–
Réserve légale générale	152'147	–	146'000	–
Bénéfice de l'exercice	35'067	–	20'547	–
Total des passifs	28'093'310	4'190'111	26'433'622	4'266'617

15. Actifs par pays/groupe de pays

	Exercice de réf. en KCHF	Exercice de réf. part en %	Exercice préc. en KCHF	Exercice préc. part en %
Actifs				
Europe				
Suisse	27'071'999	83,86	26'034'054	84,80
Grande-Bretagne	1'508'965	4,67	1'071'859	3,49
Allemagne	686'562	2,13	1'240'187	4,04
Pays du Benelux	358'789	1,11	565'253	1,84
Autriche	787'304	2,44	618'695	2,02
Autres pays d'Europe	1'561'581	4,84	922'530	3,00
Reste du monde (Amérique, Asie, Océanie, Afrique)	308'222	0,95	247'661	0,81
Total des actifs	32'283'422	100,00	30'700'239	100,00

16. Bilan par monnaie

	CHF en KCHF	EUR en KCHF	USD en KCHF	Divers en KCHF	Total en KCHF
Actifs					
Liquidités	5'082'901	198'463	68'422	94'552	5'444'339
Créances résultant de papiers monétaires	–	–	3	–	3
Créances sur les Banques Raiffeisen	5'618'664	–	286	2'479	5'621'429
Créances sur les autres banques	1'413'758	963'655	2'039'609	204'285	4'621'307
Créances sur la clientèle	1'575'557	35'560	66'531	8'537	1'686'184
Créances hypothécaires	6'332'422	–	–	–	6'332'422
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	851'805	51'451	4'245	877'580	1'785'081
Immobilisations financières	3'392'201	60'799	97'545	8	3'550'553
Participations	1'037'979	3'901	–	7	1'041'887
Immobilisations corporelles	269'253	–	–	–	269'253
Comptes de régularisation	267'258	89	746	25	268'117
Autres actifs	1'662'846	–	–	–	1'662'846
Total des actifs portés au bilan	27'504'643	1'313'918	2'277'387	1'187'473	32'283'422
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	14'239'330	7'243'104	5'579'872	2'689'875	29'752'180
Total des actifs	41'743'973	8'557'022	7'857'259	3'877'348	62'035'602
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	7'065'880	1'448'811	232'873	265'527	9'013'091
Engagements envers les autres banques	2'944'424	1'048'957	1'798'646	272'546	6'064'572
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4'243'427	78'611	–	–	4'322'039
Autres engagements envers la clientèle	2'849'989	111'270	23'520	44'808	3'029'588
Obligations de caisse	469'247	–	–	–	469'247
Emprunts et prêts sur lettres de gage	5'659'430	–	–	–	5'659'430
Comptes de régularisation	257'352	2'469	1'070	113	261'004
Autres passifs	2'106'838	–	–	–	2'106'838
Correctifs de valeur et provisions	30'700	–	–	–	30'700
Réserves pour risques bancaires généraux	289'700	–	–	–	289'700
Capital social	850'000	–	–	–	850'000
Réserve légale générale	152'147	–	–	–	152'147
Bénéfice de l'exercice	35'067	–	–	–	35'067
Total des positions passifs portés au bilan	26'954'202	2'690'118	2'056'109	582'993	32'283'422
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	14'792'199	5'863'332	5'795'391	3'279'185	29'730'107
Total des passifs	41'746'401	8'553'449	7'851'499	3'862'178	62'013'529
Position nette par monnaie	-2'428	3'572	5'760	15'169	22'073

31.12.2012 31.12.2011

Cours de conversion des monnaies étrangères

EUR	1,207	1,217
USD	0,916	0,941

Informations sur les opérations hors bilan

17. Engagements conditionnels

	Exercice de référence en KCHF	Exercice précédent en KCHF
Garanties de couverture de crédit	258'788	274'238
Garanties pour défauts	1'363	2'384
Autres engagements conditionnels	106'880	126'203
Total des engagements conditionnels	367'031	402'825

18. Instruments financiers dérivés ouverts

18.1 Instruments financiers dérivés ouverts par type de contrat

	Instruments de négociation			Instruments de couverture (hedging)		
	Valeurs de remplacement positives en KCHF	Valeurs de remplacement négatives en KCHF	Montant du sous-jacent Total en KCHF	Valeurs de remplacement positives en KCHF	Valeurs de remplacement négatives en KCHF	Montant du sous-jacent Total en KCHF
Instruments de taux d'intérêt						
Contrats à terme y compris FRAs	1'216	1'338	12'000'000	–	–	–
Swaps	428'696	465'022	45'140'335	442'998	1'072'351	36'505'000
Futures	–	–	655'748	–	–	–
Options (OTC)	–	25	16'095	–	–	–
Options (négociées)	–	–	70'172	–	–	–
Total instruments de taux d'intérêt	429'913	466'385	57'882'349	442'998	1'072'351	36'505'000
Devises						
Contrats à terme	147'286	146'861	27'240'011	4'274	8'634	1'749'180
Swaps comb. taux d'int./devises	–	–	–	–	–	–
Futures	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	359	154	88'836	–	–	–
Options (traded)	–	–	–	–	–	–
Total devises	147'645	147'016	27'328'847	4'274	8'634	1'749'180
Métaux précieux						
Contrats à terme	19'990	3'728	732'679	–	–	–
Swaps	–	–	–	–	–	–
Futures	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	781	52	37'921	–	–	–
Options (traded)	–	–	–	–	–	–
Total métaux précieux	20'770	3'780	770'600	–	–	–
Titres de participation/indices						
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–
Swaps	–	–	–	–	–	–
Futures	–	–	13'001	–	–	–
Options (OTC)	–	–	–	–	–	–
Options (traded)	455	146	8'117	–	–	–
Total titres de participation/indices	455	146	21'118	–	–	–
Autres						
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–
Swaps	–	–	–	–	–	–
Futures	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	2'000	–	23'700	–	–	–
Options (traded)	–	–	–	–	–	–
Total autres	2'000	–	23'700	–	–	–
Total						
Exercice de référence	600'783	617'327	86'026'614	447'271	1'080'986	38'254'180
Exercice précédent	673'085	620'773	54'186'087	461'908	1'190'736	34'063'548

18.2 Instruments financiers dérivés ouverts par contrepartie et durée résiduelle

	Valeurs de remplacement positives en KCHF	Valeurs de remplacement négatives en KCHF	Montant du sous-jacent jusqu'à 1 an en KCHF	Montant du sous-jacent de 1 à 5 ans en KCHF	Montant du sous-jacent plus de 5 ans en KCHF	Montant du sous-jacent Total en KCHF
Banques	1'043'847	1'697'148	65'584'649	42'908'705	14'590'750	123'084'104
Clients	3'552	782	287'177	24'100	100'200	411'477
Banques Raiffeisen*	201	236	25'829	10'881	1'465	38'175
Bourses	455	146	629'002	118'035	–	747'037
Total	1'048'054	1'698'313	66'526'658	43'061'721	14'692'415	124'280'794
Exercice précédent	1'134'993	1'811'509	41'004'371	33'815'068	13'430'197	88'249'635

* principalement pour les besoins de la clientèle

Les contrats de netting ne sont pas pris en compte pour le relevé des valeurs de remplacement.

Qualité des contreparties

Banques: les transactions sur instruments dérivés ont été effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est considérée, pour l'essentiel, comme très bonne. 99,1% des valeurs de remplacement positives sont ouvertes auprès de contreparties bénéficiant d'un rating A ou supérieur (Standard & Poor's) ou d'un rating comparable.

Clients: lors de transactions avec les clients, les marges requises sont couvertes par des valeurs patrimoniales ou des limites de crédit disponibles.

19. Opérations fiduciaires

	CHF en KCHF	EUR en KCHF	USD en KCHF	Divers en KCHF	Total en KCHF
Opérations fiduciaires auprès de banques tierces	–	833	916	4'095	5'843
Total des opérations fiduciaires	–	833	916	4'095	5'843
Exercice précédent	39'000	13'037	941	5'664	58'642

Informations sur le compte de résultat

20. Résultat des opérations d'intérêts

	Exercice de référence en KCHF	Exercice précédent en KCHF
Produit des intérêts des créances sur les Banques Raiffeisen	401'563	431'398
Produit des intérêts des créances sur les autres banques	13'977	13'713
Produit des intérêts des créances sur la clientèle	151'376	141'538
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	71'410	83'865
Autres produits des intérêts	14'761	17'454
Total des produits des intérêts et des dividendes	653'087	687'967
Charges d'intérêt des engagements envers les Banques Raiffeisen	-139'090	-147'557
Charges d'intérêt des engagements envers les autres banques	-25'542	-47'240
Charges d'intérêt des engagements envers la clientèle	-58'071	-66'760
Charges d'intérêt des emprunts et prêts sur lettres de gage	-129'777	-105'048
Autres charges d'intérêt	-186'069	-190'487
Total des charges d'intérêt	-538'548	-557'092
Total du résultat des opérations d'intérêts	114'539	130'875

21. Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

	Exercice de référence en KCHF	Exercice précédent en KCHF
Produit des commissions		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	7'876	5'751
Produit des commissions sur les opérations de négociation de titres et de placement		
Opérations sur fonds de placement	7'618	7'645
Opérations de dépôt	20'508	21'367
Courtages	13'202	15'655
Autres opérations de négociation de titres et de placement	3'245	3'715
Produit des commissions sur les autres prestations de service		
Moyens de paiement	62'688	62'647
Tenue de comptes	2'568	2'106
Autres prestations de service	771	552
Total du produit des commissions	118'477	119'437
Charges de commissions		
Opérations sur titres	-24'848	-32'652
Moyens de paiement	-5'073	-4'648
Autres charges de commissions	-593	-667
Total des charges de commissions	-30'514	-37'968
Total du résultat des opérations de commissions et des prestations de service	87'963	81'469

22. Résultat des opérations de négociation

	Exercice de référence en KCHF	Exercice précédent en KCHF
Négoce de devises	16'386	14'697
Négoce de métaux précieux et billets	31'536	33'281
Négoce d'actions	-538	-790
Négoce de taux	10'496	531
Total du résultat des opérations de négociation	57'880	47'720

23. Autres produits ordinaires

	Exercice de référence en KCHF	Exercice précédent en KCHF
Services informatiques pour les sociétés du Groupe	56'645	75'357
Autres prestations individuelles pour les sociétés du Groupe	88'936	88'372
Montants versés par les Banques Raiffeisen pour les prestations collectives et stratégiques	48'149	51'106
Prestations internes imputées pour les projets du Groupe*	66'878	41'286
Autres	2'006	1'524
Total des autres produits ordinaires	262'614	257'644

* A partir de 2012, les prestations de tiers imputées pour des projets du Groupe sont indiquées à leur montant brut.

24. Charges de personnel

	Exercice de référence en KCHF	Exercice précédent en KCHF
Organes de la Banque, jetons de présence et indemnités fixes	1'198	1'006
Appointements et allocations au personnel	250'733	248'049
AVS, AI, AC et autres contributions légales	19'033	18'743
Contributions aux institutions de prévoyance professionnelle	48'430	25'075
Charges de personnel accessoires	6'903	7'575
Total des charges de personnel	326'297	300'447

25. Autres charges d'exploitation

	Exercice de référence en KCHF	Exercice précédent en KCHF
Frais de locaux	17'077	17'344
Charges pour informatique, machines, mobilier, véhicules et autres installations	50'636	78'264
Autres charges d'exploitation*	106'168	65'893
Total des autres charges d'exploitation	173'880	161'500

* A partir de 2012, les prestations de tiers imputées pour des projets du Groupe sont indiquées à leur montant brut.

26. Produits et charges extraordinaires

Exercice de référence

Les produits extraordinaires, d'un montant de 57,1 millions de francs, comprennent la réévaluation de participations à hauteur de 56,5 millions et de la dissolution de correctifs de valeur et de provisions qui ne sont plus nécessaires à l'exploitation pour 0,4 million.

Exercice précédent

Les produits extraordinaires, d'un montant de 59,6 millions de francs, comprennent les dissolutions de réserves pour risques bancaires généraux à hauteur de 57,6 millions de francs. En outre, 2 millions de francs proviennent des plus-values résultant de l'aliénation de participations et d'immobilisations corporelles. Les réserves latentes sur les immobilisations corporelles ont diminué de 18,4 millions de francs.

Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision
 à l'Assemblée des délégués de
 Raiffeisen Suisse société coopérative
 Saint-Gall

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Raiffeisen Suisse société coopérative, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pages 16 à 49) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

PricewaterhouseCoopers SA, Neumarkt 4 / Kornhausstrasse 26, Postfach, 9001 Saint-Gall
 Téléphone: +41 58 792 72 00, Télécopie: +41 58 792 72 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA fait partie d'un réseau global de sociétés juridiquement autonomes, indépendantes les unes des autres.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en relation avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la tenue du registre des sociétaires et la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Beat Rütsche
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Dominique Rey
Expert-réviseur

Saint-Gall, le 2 avril 2013

Bilan – Aperçu sur 5 ans

	2012 en KCHF	2011 en KCHF	2010 en KCHF	2009 en KCHF	2008 en KCHF
Actifs					
Liquidités	5'444'339	3'612'044	414'887	253'899	703'134
Créances résultant de papiers monétaires	3	29	100'621	629	621
Créances sur les Banques Raiffeisen	5'621'429	6'802'231	7'674'235	6'528'587	5'131'848
Créances sur les autres banques	4'621'307	3'666'811	6'617'399	8'798'963	12'599'787
Créances sur la clientèle	1'686'184	1'554'566	1'407'110	638'953	656'479
Créances hypothécaires	6'332'422	5'800'145	4'983'123	4'398'955	3'766'071
Prêts et crédits à la clientèle	8'018'607	7'354'711	6'390'233	5'037'907	4'422'550
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'785'081	1'587'665	1'321'196	500'033	365'585
Immobilisations financières	3'550'553	4'853'121	5'681'657	6'668'188	3'355'089
Participations	1'041'887	395'843	449'696	380'408	287'546
Immobilisations corporelles	269'253	279'610	279'032	273'197	300'406
Comptes de régularisation	268'117	334'523	334'163	334'852	319'274
Autres actifs	1'662'846	1'813'649	1'665'903	1'728'051	2'226'160
Total des actifs	32'283'422	30'700'239	30'929'023	30'504'714	29'712'000
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	9'013'091	7'775'602	6'675'793	7'509'323	7'948'866
Engagements envers les autres banques	6'064'572	6'601'702	8'558'934	9'822'687	8'493'858
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4'322'039	3'419'676	3'085'362	2'868'569	2'314'526
Autres engagements envers la clientèle	3'029'588	3'377'660	5'123'804	4'354'515	4'592'281
Obligations de caisse	469'247	543'451	522'227	652'191	695'517
Fonds de la clientèle	7'820'873	7'340'787	8'731'393	7'875'275	7'602'324
Emprunts et prêts sur lettres de gage	5'659'430	5'572'160	3'979'700	2'693'000	3'056'650
Comptes de régularisation	261'004	251'074	254'086	222'356	347'745
Autres passifs	2'106'838	2'212'958	1'822'343	1'491'991	1'388'863
Correctifs de valeur et provisions	30'700	39'709	39'075	36'809	37'178
Réserves pour risques bancaires généraux	289'700	289'700	347'300	339'000	328'100
Capital social	850'000	450'000	360'000	360'000	360'000
Réserve légale générale	152'147	146'000	139'873	134'172	128'581
Bénéfice de l'exercice	35'067	20'547	20'528	20'100	19'835
Total du capital propre	1'326'914	906'247	867'700	853'273	836'515
Total des passifs	32'283'422	30'700'329	30'929'023	30'504'714	29'712'000

Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans

	2012 en KCHF	2011 en KCHF	2010 en KCHF	2009 en KCHF	2008 en KCHF
Produit des intérêts et des escomptes	581'677	604'103	605'060	663'529	1'079'271
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	71'410	83'865	91'391	97'687	51'940
Charges d'intérêt	-538'548	-557'092	-571'114	-663'983	-1'027'772
Résultat des opérations d'intérêts	114'539	130'575	125'338	97'233	103'439
Produit des commissions sur les opérations de crédit	7'876	5'751	4'238	4'236	2'505
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et de placement	44'573	48'381	55'035	54'085	55'580
Produit des commissions sur les autres prestations de service	66'027	65'304	58'016	52'654	52'583
Charges de commissions	-30'514	-37'968	-45'358	-47'824	-48'675
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	87'963	81'469	71'930	63'150	61'993
Résultat des opérations de négoce	57'880	47'720	41'861	50'320	59'465
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	-1'823	-973	50	-365	30
Produit des participations	22'367	24'366	22'338	20'178	30'204
Résultat des immeubles	3'241	2'945	3'052	3'212	3'473
Autres produits ordinaires	262'614	257'644	275'663	273'026	243'410
Autres charges ordinaires	-18'346	-7'434	-1'439	-220	-5'498
Autres résultats ordinaires	268'053	276'548	299'665	295'831	271'619
Produit d'exploitation	528'435	536'612	538'794	506'534	496'516
Charges de personnel	-326'297	-300'447	-288'114	-292'892	-298'599
Autres charges d'exploitation	-173'880	-161'500	-148'358	-154'770	-171'226
Charges d'exploitation	-500'177	-461'947	-436'473	-447'662	-469'825
Bénéfice brut	28'258	74'665	102'321	58'871	26'691
Amortissements sur l'actif immobilisé	-46'619	-99'031	-69'896	-92'395	-119'162
Correctifs de valeur, provisions et pertes	-1'785	-13'592	-4'222	-2'243	-470
Résultat d'exploitation (résultat intermédiaire)	-20'146	-37'958	28'203	-35'767	-92'941
Produits extraordinaires	57'093	59'635	3'764	74'107	118'261
Charges extraordinaires	-165	-193	-6'160	-12'640	-39
Impôts	-1'715	-938	-5'280	-5'600	-5'446
Bénéfice de l'exercice	35'067	20'547	20'528	20'100	19'835

Impressum

Raiffeisen Suisse société coopérative
Communication du Groupe
Raiffeisenplatz
CH-9001 Saint-Gall
Téléphone: +41 71 225 88 88
Fax: +41 71 225 88 87
Internet: www.raiffeisen.ch
www.facebook.com/raiffeisen.ch
www.twitter.com/raiffeisen_CH
www.xing.com/companies/raiffeisenschweiz
e-mail: medien@raiffeisen.ch

Conception et réalisation: YJOO Communications SA, Saint-Gall
Traduction: 24translate, Saint-Gall
Photos: Getty Images (couverture),
Ammann Siebrecht Fotografie GmbH (avant-propos)

Le présent rapport de gestion est disponible au format numérique
en allemand, français, italien et anglais et peut être consulté sous
www.raiffeisen.ch/web/rapports+financiers. La version allemande fait foi.